



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



Guide de lecture :

LES COMPOSANTES DU CONTRAT TERRITORIAL « EAU »

1. LA STRATEGIE TERRITORIALE
2. LES OBJECTIFS DU CONTRAT
3. LA FEUILLE DE ROUTE
4. LE SYNOPTIQUE DE SYNTHESE DES ACTIONS
5. LES MODALITES DE FINANCEMENT DES PARTENAIRES
6. LES ACTIONS DETAILLEES DU PROGRAMME

1 Sigles utilisés dans le contrat

TYPE DE CONTRAT :

- **SAGE** : Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux
- **HCTU** : Modalités Hors Contrat Territorial pour l'Agence de l'Eau
- **CTU** : Modalités Contrat Territorial pour l'Agence de l'eau
- **CTMA/CRBV** : Actions du Contrat Territorial Milieux Aquatiques ou du Contrat Territorial de Bassin Versant 2019 reportées à 2020.

THEMATIQUE :

- **AT** : Actions transversales
- **MA** : Milieux aquatiques
- **ECO** : Économie d'eau
- **TVB** : Trame verte et bleue : réduction des transferts
- **POL** : Pollution : diminution des sources de pollution
- **RSTRI** : Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation
- **PI** : Prévention des Inondations

COMPARTIMENT :

- **ANI** : Animation
- **AUT** : Autres
- **BER** : Berges
- **COM** : Communication
- **CIC** : Conseil individuel/collectif
- **CON** : Continuité écologique
- **ENT** : Entretien
- **EEE** : Espèces exotiques envahissantes
- **ETU** : Étude
- **IDS** : Indicateur de suivi
- **LMA** : Lit majeur
- **LMI** : Lit mineur
- **MOE** : Maitrise d'œuvre
- **MAT** : Matériel
- **OUV** : Ouvrages
- **PIL** : Pilotage (Animation générale)
- **RD** : Recherche et développement
- **RIPI** : Ripisylve
- **TXH** : Travaux hydrauliques

2 Sigles d'identification des partenaires techniques et financiers

FINANCEURS :

- **RPDL** : Région Pays-de-la-Loire
- **RCVL** : Région Centre Val-de-Loire
- **AELB** : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- **CD 49** : Conseil Départemental de Maine et Loire
- **CD 37** : Conseil Départemental d'Indre et Loire
- **MO** : Maître d'ouvrage
- **CO MO** : Co maîtrise d'ouvrage
- **Tiers** : Entités prenant à sa charge une part de l'action

MAÎTRE D'OUVRAGE :

- **BRGM** : Bureau de Recherche Géologique et Minière
- **CA37** : Chambre d'agriculture Indre et Loire
- **CA49** : Chambre d'agriculture Maine-et-Loire
- **CASVL** : Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- **CCALS** : Communauté de Communes Anjou Loire Sarthe
- **CCBV** : Communauté de Communes Baugeois Vallée
- **CCCVL** : Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire
- **CCTOVAL** : Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire
- **CUALM** : Communauté Urbaine Angers Loire métropole
- **CDDL** : Comité départemental de développement légumier
- **CEN** : Conservatoire Espace Naturel des Pays de la Loire
- **CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement Touraine Val-de-Loire
- **CRDA BV** : Comité Régional de Développement Agricole Baugeois Vallée
- **CRPF CVL** : Centre Régional de la Propriété Forestière Ile de France Centre Val de Loire
- **CRPF PDL** : Centre Régional de la Propriété Forestière Pays de la Loire
- **FDP 37** : Fédération Départementale de Pêche d'Indre et Loire
- **FDP49** : Fédération Départementale de Pêche de Maine et Loire



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



STRATÉGIE TERRITORIALE

SOMMAIRE

1	CONTEXTE D'INTERVENTION.....	2
1.1	Le cadre d'intervention.....	2
1.2	Le territoire.....	4
1.3	La physionomie du bassin de l'Authion : fruit d'une longue histoire	6
2	LES ENJEUX DU TERRITOIRE.....	7
2.1	Les enjeux vis-à-vis du SDAGE	7
2.2	Les enjeux du SAGE.....	11
3	LES ZONES PRIORITAIRES DU PLAN D' ACTIONS	13
4	LES OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS	17
5	LES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS.....	17
5.1	Les maîtres d'ouvrage identifiés.....	17
5.2	La gouvernance générale.....	18
5.3	L'articulation avec les autres politiques publiques associées	19
6	LES CONDITIONS DE REUSSITE DU PLAN D' ACTIONS	20
	ANNEXE : OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS DU CT EAU DU BASSIN DE L' AUTHION	22

1 CONTEXTE D'INTERVENTION

Ce document a pour objectif de décrire la stratégie territoriale validée collectivement pour le territoire du bassin versant de l'Authion, pour la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnel pour une durée de 6 ans (2020-2025).

Ce document accompagne le CT Eau et permet aux acteurs du territoire d'appréhender plus rapidement la stratégie d'action dans son ensemble.

Il s'accompagne d'une feuille de route présentant les modalités opérationnelles d'intervention.

1.1 Le cadre d'intervention

Le SAGE du bassin de l'Authion a été approuvé fin 2017. Il est depuis entré en phase de mise en œuvre avec le déploiement d'un Contrat Régional de Bassin versant (CRBV) avec la Région Pays de la Loire pour la période 2018-2020.

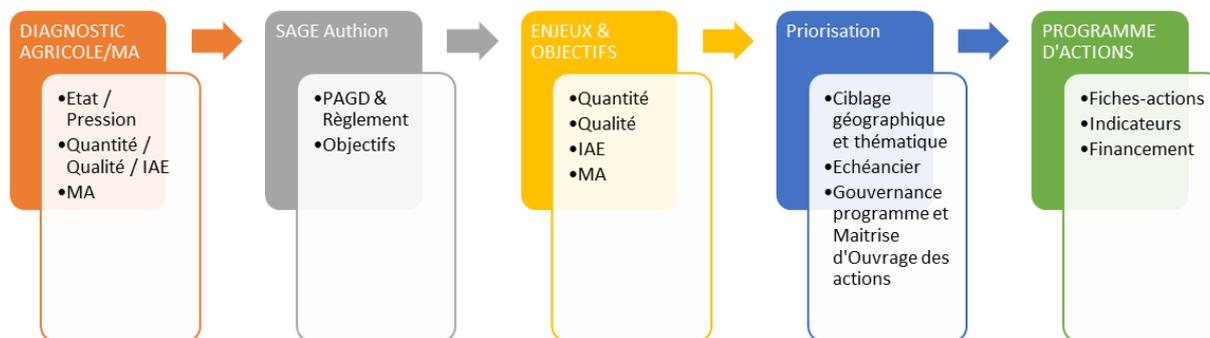
Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) est devenu structure unique du bassin au 1^{er} janvier 2019 et a continué à porter les programmes des anciens syndicats en cours. Sur le bassin versant, certains sous-bassins avaient déjà fait l'objet de contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA) avec l'agence de l'eau, les Régions des Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et les départements de Maine-et-Loire (49) et d'Indre-et-Loire (37) visant à répondre aux objectifs d'atteinte du bon état des eaux fixés par la directive cadre européenne sur l'eau (DCE) :

- Le Couasnon (2010-2016 + avenant 2018-2019) qui faisait suite à un Contrat Restauration Entretien (CRE) entre 2004 et 2009 ;
- Le Changeon et le Lane (2014-2018 + avenant 2019) qui faisait suite à un CRE entre 2005 et 2009 ;
- L'Authion et ses affluents (2013-2019) ;
- Le Lathan et la Curée (2013-2019).

Le **bilan évaluatif**¹ mené sur les CTMA d'une part (2019), et le **diagnostic agricole**² du territoire mené en préparation du volet de gestion quantitative et qualitative des ressources en eau du CT Eau d'autre part (2018-2019), se sont attachés à être transversaux et ont permis au Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) d'aboutir à l'élaboration d'un contrat multithématique (milieux aquatiques, pollutions diffuses, gestion quantitative), en cohérence avec les orientations du 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, avec l'enjeu eau du Schéma régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) des Pays de la Loire et en déclinaison opérationnelle des objectifs fixés par le SAGE du bassin de l'Authion.

A l'issue du diagnostic (bilan des CTMA et diagnostic agricole du territoire), et par croisement avec les enjeux et orientations du PAGD du SAGE, les acteurs du territoire ont défini :

- Une stratégie globale, territorialisée et sectorisée par enjeu ;
- Une gouvernance, c'est à dire un pilotage chargé de la mise en œuvre de la stratégie et une organisation de la concertation avec les acteurs impliqués ;
- Des objectifs à atteindre accompagnés d'indicateurs de suivis ;
- Des moyens, concrétisés par le programme d'actions, ceux-ci étant organisés et dimensionnés suivant la stratégie établie et visant l'atteinte des objectifs.



Etapes d'élaboration du CT Eau du bassin de l'Authion

L'élaboration du contrat territorial Eau (CT Eau), s'est largement appuyée sur un **processus de concertation avec les acteurs du territoire** en plusieurs temps d'échanges. Pour répondre au mieux aux enjeux liés aux usages agricoles, un travail de concertation spécifique a été conduit avec un panel diversifié d'acteurs agricoles du bassin et de techniciens des différentes structures agricoles locales.

¹ <https://www.sage-authion.fr/download/2572/>

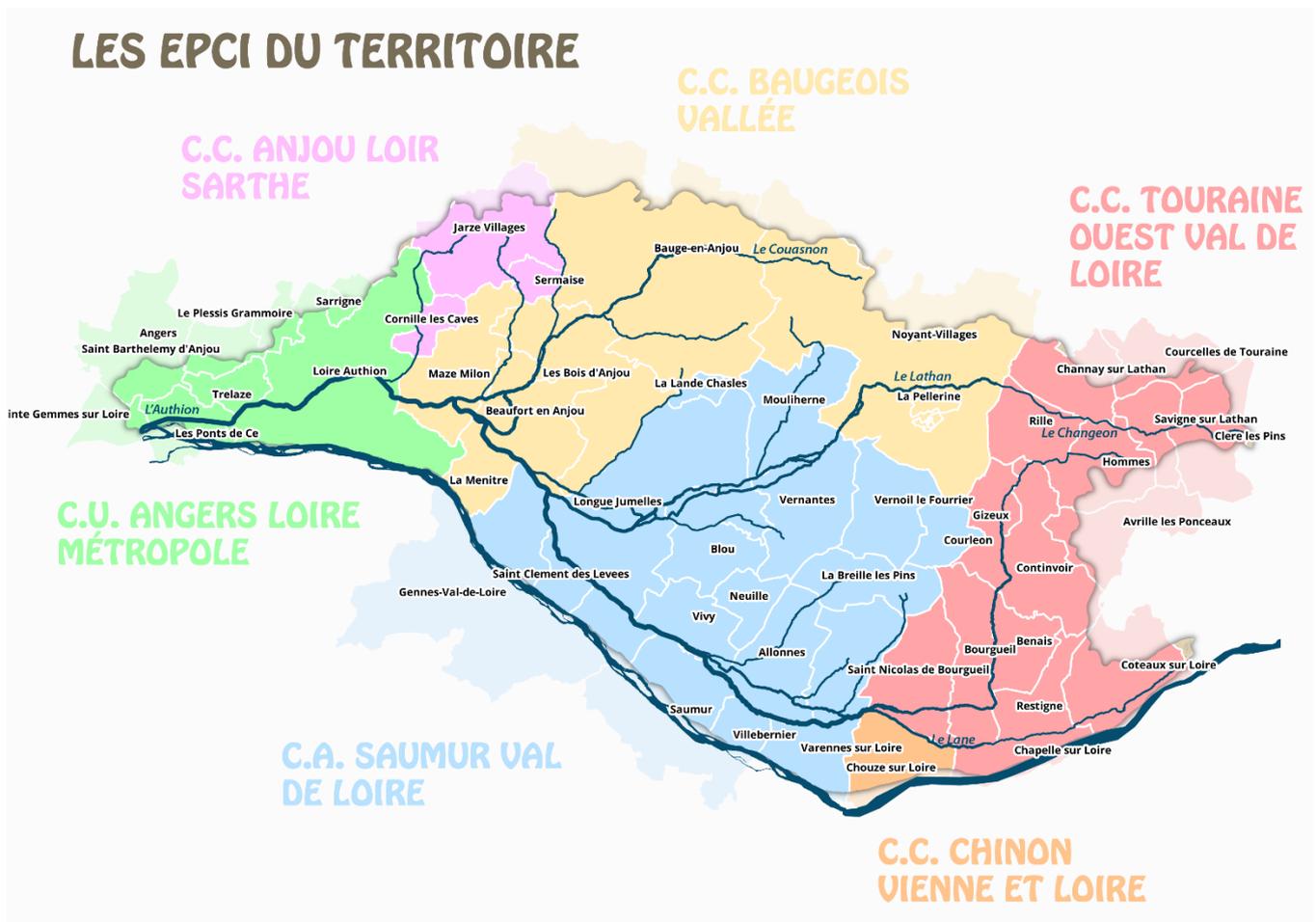
² <https://www.sage-authion.fr/download/2763/>

Dans un second temps, le SMBAA en tant que structure chef de file a lancé un **appel à projets** en direction des EPCI-FP, des communes, des organismes publics acteurs de l'eau sur le territoire, des associations et de quelques industriels ciblés. **Il s'agissait de faire émerger une synergie d'actions et de faire participer l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau du territoire** en rapprochant les enjeux du grand cycle et du petit cycle de l'eau dans un objectif commun de reconquête des équilibres quantitatifs et qualitatifs de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

In fine, la stratégie territoriale a pour objectif de répondre aux questions suivantes : Quel est le territoire ? Pourquoi agir ? Où agir ? Dans quels objectifs ? Avec qui ? Quelles sont les conditions pour agir efficacement ?

1.2 Le territoire

Le bassin versant de l'Authion, **affluent rive droite de la Loire** (cf. carte ci-dessous), s'étend sur **près de 1 500 km²** et présente un réseau hydrographique d'**environ 1 300 km**. Son territoire se situe sur **deux départements** (77.4 % en Maine-et-Loire et 22.6 % en Indre-et-Loire) et **deux régions** (Pays de la Loire et Centre-Val de Loire). La population présente sur le bassin versant avoisine **166 000 habitants** répartis sur **52 communes** et **6 EPCI-FP** (cf. carte ci-après).



Situation administrative du territoire (Source : SMBAA)

Le territoire s'étire sur **environ 73 km d'Est en Ouest** et **40 km du Nord au Sud**. Il présente un **caractère rural** avec une **densité moyenne de population d'environ 96 hab./km²** mais la densité est **très**

hétérogène sur le bassin. Ainsi, la zone périphérique d'Angers affiche une densité supérieure à 300 hab./km² alors que la majeure partie du bassin présente une densité de population d'environ 50 hab./km².



Présentation générale du bassin versant de l'Authion (Source : SMBAA)

L'activité agricole y est très présente, **avec 1275 exploitations** (988 en Maine-et-Loire, 287 en Indre-et-Loire)³, sur 70 614ha (**soit 47% de la surface du territoire**). Bien que significativement présente sur le bassin, l'activité d'élevage est minoritaire sur le bassin. L'activité agricole se caractérise ainsi par une **forte présence de cultures spécialisées** : semences, horticulture, maraichage, viticulture et arboriculture **représentent 70% des exploitations**. Ces cultures nécessitent une irrigation fréquente : **environ ¼ des surfaces agricoles (720 irrigants) sont actuellement irriguées, pour un volume prélevé de 23 à 30Mm³ annuels**.

³ Données issues du diagnostic agricole de territoire et actions agricoles réalisé en 2018 par la Chambre régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

Les différentes activités présentes sur le bassin et leur décomposition par unités de gestion

	Nb exploitations	Bovin Lait	Bovin Viande	Ovins-Caprins	Porcins	Volailles	Grandes Cultures	Semences	Arboriculture	Maraichage	Viticulture	Horticulture et Pép.	Nb activité / exploitation
Aulnaies, étangs et affluents	56	5	6				33	11	5	6	1	6	1,30
Bassin des Trois Rus	86	5	3	2	0	1	31	6	7	50	3	5	1,31
Le Changeon et ses affluents	36	1	9	2	0	0	15		2	7	1		1,03
Le Couasnon et ses affluents	172	42	18	6	5	11	127	44	5	14		9	1,63
Le Lane	218	3	11	1	0	2	23	1	5	14	166		1,04
Le Lathan aval et ses affluents	161	17	16	3	2	13	89	65	2	45		13	1,65
Le Lathan en amont de Rillé	53	4	22	3	0	2	22	1		1			1,04
Le Lathan moyen et ses affluents	115	21	21	3	0	3	82	18	15	23		2	1,63
Val d'Authion aval	260	12	14	2	0	5	137	115	9	63		66	1,63
Val d'Authion moyen	118	6	5	1	0	2	57	21	9	56		13	1,44
TOTAL	1275	116	126	23	7	39	617	282	60	279	171	114	1,44

1.3 La physionomie du bassin de l'Authion : fruit d'une longue histoire

La vallée de l'Authion a fait l'objet au travers de l'histoire de **nombreuses et parfois profondes interventions des hommes**. Il s'agissait initialement d'une partie du lit majeur de la Loire, séparée progressivement du fleuve suite à la **construction de levées** terminée sous Henri IV au XVIème siècle. L'Authion peut ainsi être considéré comme une **rivière « nouvelle »** alimentée par les eaux du bassin versant. Sa « création » s'est accompagnée de **nombreux aménagements** propices à la **navigation** et d'un **réseau de fossés** destinés à **assainir le Val**, plaine aux alluvions fertiles pour l'agriculture.

Le développement agricole et la lutte contre les inondations ont entraîné des **travaux d'artificialisation de la rivière**, ainsi que la **création de pompages en Loire réalimentant l'Authion**. L'agriculture s'est construite autour d'un modèle économique fondé sur l'accès à l'eau qui permet une spécialisation des cultures à hautes valeurs ajoutées. Son développement s'est poursuivi dans les années 2000 avec la mise en place d'une **politique de drainage importante sur le secteur**.

L'importante disponibilité locale en eau (réseau hydrographique réalimenté par la Loire et la retenue des Mousseaux, nappe d'accompagnement de la Loire et de l'Authion, importants aquifères souterrains du Cénomaniens et du Séno-Turonien, retenues) et la faible occurrence des restrictions de prélèvement en période d'étiage ont historiquement permis un développement important de la pratique d'irrigation.

A l'échelle du bassin, l'irrigation est pratiquée par 720 exploitations sur les 1 275 que compte le territoire, soit 56,5% environ des exploitations, ce qui est un taux très élevé. On compte seulement 46 irrigants en Indre-et-Loire et 674 irrigants en Maine-et-Loire.

Une étude des volumes prélevables réalisée en 2015 dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Authion, a montré la nécessité de mieux gérer la ressource disponible et notamment de maîtriser les prélèvements pour l'irrigation. Compte tenu du **contexte déficitaire global du bassin versant**, une **gestion concertée de la ressource** nécessaire à sa préservation est devenue indispensable. Ainsi, l'arrêté du 13 août 2018 a désigné la **Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire comme Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC)**.

Avec l'évolution des connaissances et de la réglementation sur l'eau, certains syndicats d'hier, aujourd'hui devenus sous-bassins du SMBAA, ont **réorienté leurs pratiques** pour se tourner vers des **actions de restauration des cours d'eau**, c'est le cas sur le Couasnon qui a initié ces démarches à partir de 2004, ils ont été suivis en 2011 par les autres secteurs du bassin versant tels que le Lathan, le Changeon, le Lane et l'Authion.

Après une période de structuration en lien avec la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la politique de l'eau sur le territoire est aujourd'hui mise en œuvre par le **SMBAA** qui porte le **SAGE** et mène les **actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**.

2 LES ENJEUX DU TERRITOIRE

2.1 Les enjeux vis-à-vis du SDAGE

Dans le bassin versant de l'Authion, on compte **14 masses d'eau de surface** dont 13 masses d'eau rivière et 1 masse d'eau plan d'eau. On compte également **7 masses d'eau souterraine**.

La majorité des masses d'eau n'a pas atteint le bon état écologique (cf. tableaux et cartes ci-après) :

- Les cours d'eau sont principalement dégradés par des **pollutions diffuses et ponctuelles**, par une **altération de leur hydrologie** (étiages sévères notamment), leur **morphologie** et une **discontinuité écologique** ;
- Les nappes souterraines présentent un **équilibre quantitatif fragile** (Cf. [disposition 7B-4 du SDAGE Loire Bretagne](#)⁴ classe le bassin de l'Authion en bassin réalimenté nécessitant de prévenir un déficit quantitatif et sont contaminées par des **pollutions diffuses** (nitrates et/ou pesticides pour les **captages** pour l'Alimentation en Eau Potable d'Allonnes, de Beaufort-en-Anjou, Hommes, Longué-Jumelles, Neuillé et Vernantes).

L'état de ces masses d'eau et leurs objectifs d'atteinte du bon état sont décrits dans les tableaux et cartes suivantes.

Etat et objectifs environnementaux des masses d'eau souterraine du bassin versant de l'Authion (Source : SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021)

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Etat		Objectif	
		Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
FRGG114	Alluvions de la Loire armoricaine	Bon	Bon	2015	2015
FRGG142	Sables et grès du Cénomaniens du bassin versant de la Loire captifs au sud de la Loire	Bon	Mauvais	2015	2015
FRGG095	Sables et calcaires lacustres des bassins tertiaires de Touraine libres	Mauvais	Bon	2027	2015
FRGG137	Alluvions de la Loire moyenne après Blois	Bon	Bon	2015	2015
FRGG122	Sables et grès du Cénomaniens unité de la Loire libres	Bon	Mauvais	2015	2021
FRGG088	Craie du Séno-Turonien interfluve Loire - Loir libre	Mauvais	Bon	2027	2015
FRGG105	Bassin versant de la Maine	Mauvais	Bon	2021	2015

⁴ https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/files/live/sites/sdage-sage/files/Planification-gestion%20des%20eaux/Sdage/Elaborer%20le%20Sdage/PUBLI_Sdage16-21_20151104.pdf

Etat/potentiel écologique 2017 validé et objectifs environnementaux des masses d'eau de surface du bassin versant de l'Authion (Source : SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021)

Numéro	Masse d'eau	Type	Etat écologique 2017 validé	Paramètres déclassants	Pressions à l'origine du Risque	Objectifs SDAGE 2015-2021
FRGR0448	L'AUTHION ET SES AFFLUENTS DEPUIS BRAIN-SUR-ALLONNES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN	MEFM	3	SATO2 AMINOTRIAZOLE I2M2 IPR	Continuité hydrologie pesticides micropolluants	Bon potentiel 2021
FRGR0449	L'AUTHION DEPUIS LA CONFLUENCE DU LATHAN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	MEFM	3	IBD IPR O2DISS SATO2 COD PTOT	Continuité hydrologie pesticides micropolluants	Bon potentiel 2027
FRGR0450	L'AUTHION ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A BRAIN-SUR-ALLONNES	NATURELLE	4	IBMR IPR ;	Morphologie continuité	Bon état 2027
FRGR0451	LE LANE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	NATURELLE	5	IBD I2M2 IBMR SATO2 COD PO4 PTOT	Morphologie continuité hydrologie macropolluants pesticides	Bon état 2027
FRGR0452	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DU PONT MENARD JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	MEFM	3	IBD I2M2 IPR O2DISS SATO2 COD NH4 PO4 PTOT	Continuité hydrologie macropolluants pesticides	Bon potentiel 2027
FRGR0453	LE COUASNON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LE VIEIL-BAUGE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	NATURELLE	3	I2M2	Morphologie continuité hydrologie pesticides	Bon état 2021
FRGR1003	L'ETANG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	NATURELLE	5	I2M2 IPR SATO2 COD NO2 PO4 PTOT	Morphologie hydrologie macropolluants pesticides	Bon état 2027
FRGR1004	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DES MOUSSEAUX JUSQU'A LA CONFLUENCE DU PONT MENARD	MEFM	3	I2M2 COD DIFLUFENICANIL	Continuité pesticides micropolluants	Bon potentiel 2021
FRGR1005	LA CUREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	NATURELLE	5	IBD I2M2 IPR O2DISS SATO2	Morphologie continuité hydrologie pesticides micropolluants	Bon état 2027

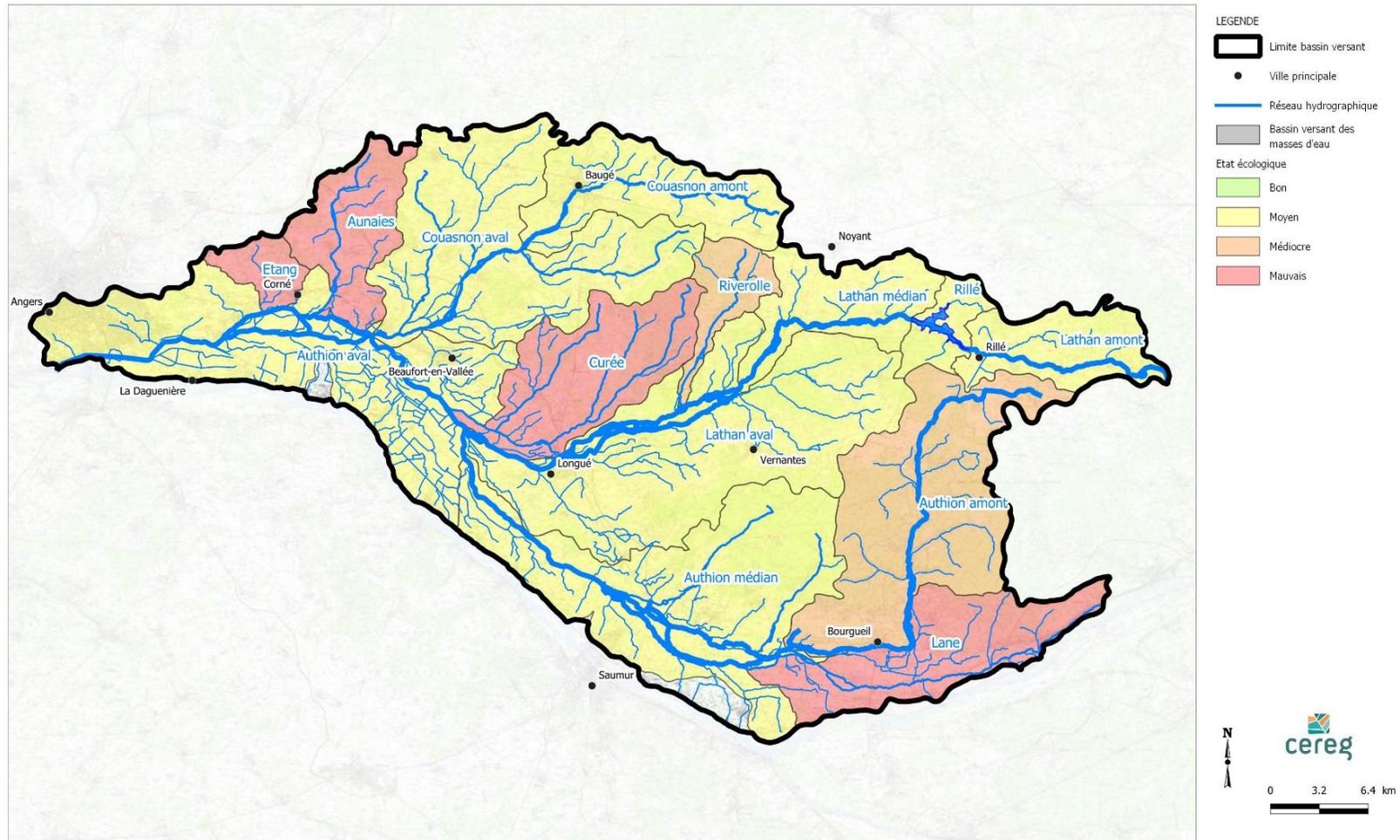
Numéro	Masse d'eau	Type	Etat écologique 2017 validé	Paramètres déclassants	Pressions à l'origine du Risque	Objectifs SDAGE 2015-2021
FRGR1006	LA RIVEROLLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN	NATURELLE	4	IBD I2M2 IPR	Continuité hydrologie pesticides	Bon état 2021
FRGR1027	LE RUISSEAU DES AULNAIES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	NATURELLE	5	IBD I2M2 O2DISS DBO5 SATO2 PTOT NH4 NO2	Morphologie continuité hydrologie macropolluants pesticides micropolluants	bon état 2027
FRGR1561	LE COUASNON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LE VIEIL-BAUGE	NATURELLE	3	IPR	Morphologie continuité hydrologie pesticides	Bon état 2021
FRGR2252	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DES MOUSSEAUX	NATURELLE	3	I2M2 IPR SATO2 COD	Morphologie continuité hydrologie macropolluants pesticides	Bon état 2027
FRGL089	RETENUE DES MOUSSEAUX	MEFM	3	Transparence NO3	Macropolluants	Bon potentiel 2021

* MEFM = Masse d'eau fortement modifié

** MEN = Masse d'eau naturelle



Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents
Etat écologique des masses d'eau de surface (validé en 2017)



Carte élaborée par Cereg le 02/12/2019 | Source : BD Carthage - Admin Express IGN - SIE LB

Etat écologique des masses d'eau de surface (validé en 2017 source : Agence de l'Eau Loire-Bretagne) (Source : CEREG)



2.2 Les enjeux du SAGE

Sur un territoire aussi **marqué par les activités agricoles** que le bassin de l'Authion, avec **des enjeux économiques régionaux voire nationaux**, mais aussi des **masses d'eau souterraines en fort déséquilibre quantitatif** et des **masses d'eau superficielles fortement modifiées**, le cadre d'objectif fixé pour l'élaboration du SAGE a été le suivant : **Satisfaire les besoins de tous, sans porter d'atteinte irrémédiable à la ressource en eau et aux milieux aquatiques.**

Le risque d'inondation est très important : le Val d'Authion-Lane endigué en rive droite fait partie du **plus grand territoire inondable de la Loire**. Il est soumis notamment à deux grands types d'inondation :

- Par l'Authion et ses principaux affluents.
- Par la Loire avec surverse ou rupture des digues de protection. Cette zone est identifiée comme Territoire à Risque Important d'inondation (TRI), « Angers-Authion-Saumur » et concerne une soixantaine de communes du val endigué en rive droite de la Loire ainsi que la rive gauche.

Les **enjeux du bassin** ont été hiérarchisés dans le cadre de **l'élaboration du SAGE** en fonction de l'expertise technique du territoire, des préoccupations majeures des acteurs et des plus-values attendues du SAGE par rapport à l'existant. Ils sont présentés ci-dessous :

Enjeux sur le bassin versant de l'Authion (Source : SAGE Authion)

Enjeux	Plus-values attendues du SAGE	Hiérarchisation des enjeux
Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des Volumes Prélevables par ressources et par usages - Réduction des pertes par évaporation et infiltration dans les eaux souterraines des eaux issues de la réalimentation - Amélioration des débits d'étiage - Obtention d'informations complémentaires sur les impacts des rabattements de nappes sur les niveaux des nappes, les débits d'étiage et les zones humides connexes 	ENJEU N°I
Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de programmes d'actions visant à répondre aux exigences de la DCE (nombreuses masses d'eau concernées) - Gestion collective des ouvrages - Actions de renaturation effectuées dans le cadre des contrats territoriaux - Réalisation d'inventaires homogènes des zones humides à l'échelle du bassin versant - Porter une action forte pour reconquérir le patrimoine écologique (milieux aquatiques et milieux naturels) - Guides de gestion des espaces et des espèces aquatiques 	ENJEU N°II

Enjeux	Plus-values attendues du SAGE	Hierarchisation des enjeux
Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration locale de la connaissance (déficit de connaissance sur l'Authion et ses affluents, du Lathan et son principal affluent La Riverolle, ainsi que l'Automne, les Loges, l'Anguillière et la Curée) - Définition de programmes de mesures et d'actions pour réduire les apports en polluants - Définition de programmes d'actions pour résorber les sources de pollution en lien avec les captages prioritaires du Grenelle⁵ (bassins d'alimentation de captages) - Actions plus ciblées que pour les eaux de surface 	ENJEU N°III
Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	<ul style="list-style-type: none"> - Plus-values potentielles dans les secteurs fortement contributeurs (Changeon, Couasnon et Lathan) 	ENJEU N°IV
Porter, faire connaître et appliquer le SAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Simplification de la maîtrise d'ouvrage du bassin versant. 	ENJEU N°V

Le Contrat Territorial Eau est la mise en œuvre opérationnelle du SAGE de l'Authion. Les **leviers opérationnels** à l'échelle du bassin résultant de la stratégie du SAGE et du **diagnostic agricole**⁶ sont déclinés dans l'ordre de priorité suivant :

1. **Levier gestion quantitative ;**
2. **Levier restauration hydromorphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques ;**
3. **Levier réduction des pollutions ciblées ou diffuses ;**
4. **Levier Transferts « Trames verte et bleue » : réduction des transferts vers les milieux récepteurs ;**
5. **Levier de gouvernance et de communication des actions.**

LEVIER	DETAIL	OBJECTIFS STRATEGIQUES
1 Levier gestion quantitative	<p>L'étude volumes prélevables menée en 2013, ainsi que l'amélioration de la connaissance des prélèvements en irrigation lors de la mise en place de l'OUGC montre un déficit quantitatif particulièrement marqué pour 3 unités de gestion, pour lesquelles les volumes prélevés sont supérieurs aux volumes prélevables.</p> <p>Ces prélèvements ont un impact notable sur l'hydrologie des cours d'eau et le niveau des nappes.</p> <p>Le changement climatique entraîne déjà des évolutions dans les pratiques et dans la demande en eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les VP sur l'ensemble des unités de gestion et atteindre l'équilibre sur les UG déficitaires - Améliorer les débits d'étiage - Identifier les impacts à prévoir du changement climatique et les solutions d'adaptation
2 Levier restauration hydromorphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques	<p>Les cours d'eau ont subi d'importants travaux d'hydraulique agricole de recalibrage et de rectification, notamment dans le val, qui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer la restauration de la continuité écologique et de la qualité morphologique des cours d'eau

⁵ Captages AEP de Beaufort-en-Vallée, Neuillé et Allonnes.

⁶ <https://www.sage-authion.fr/download/2763/>

LEVIER	DETAIL	OBJECTIFS STRATEGIQUES
	s'accompagnent de nombreux ouvrages (clapets et moulins, etc) Il existe également de nombreux obstacles liés à des moulins ou plans d'eau , notamment sur les affluents. Des programmes de restauration ont été engagés dès 2004 sur la continuité et la morphologie des cours d'eau avec des résultats significatifs.	- Poursuivre les inventaires de zones humides et mener des actions pour leur restauration
3 Levier réduction des pollutions ciblées ou diffuses	La mesure de la qualité des cours d'eau montre des concentrations importantes en nitrates et pesticides . Le territoire comprend des captages d'eau potable souterraine, certains prioritaires , dont il faut assurer la pérennité par le maintien d'une bonne qualité.	- Réduire les pollutions agricoles en diminuant l'utilisation d'intrants azotés et de pesticides - Réduire les pollutions industrielles et domestiques - Maintenir ou améliorer la qualité des captages prioritaires
4 Levier Réduction des Transferts « Trames verte et bleue »	Certains secteurs de l'Authion présentent une faible présence de haies et d'éléments du paysage , rendant les sols vulnérables à l'érosion et les milieux au transfert des polluants et sédiments dans l'eau. Le drainage des sols agricoles est également très important. Un travail est à faire pour restaurer les éléments du paysage, notamment le maillage bocager et les zones humides .	- Réduire le risque de transfert de sol et de molécules polluantes dans les eaux superficielles et souterraines
5 Gouvernance et communication des actions	La structure porteuse du contrat est récente et doit asseoir sa présence et sa légitimité en tant qu'acteur de l'eau sur le territoire. Tous les acteurs territoriaux sont concernés par un ou plusieurs usage(s) de l'eau et leurs impacts environnementaux, l'efficacité du programme d'actions dépend de la mobilisation de chacun .	- Améliorer la lisibilité des actions auprès des acteurs et des usagers du territoire - Faciliter l'engagement des acteurs professionnels pour répondre aux objectifs sur l'eau et les milieux aquatiques

Les leviers ne sont évidemment **pas cloisonnés**, l'ensemble de ces leviers peuvent avoir un effet transversal et répondre à plusieurs enjeux. Ainsi une action portant majoritairement sur la maîtrise de la gestion quantitative pourra apporter des bénéfices en matière de qualité de l'eau et des milieux aquatiques...

La stratégie opérationnelle adoptée a donc répondu à cette hiérarchisation et se concrétise par le **panel d'actions** et par **l'envergure ou le niveau d'ambition** proposés en matière de déploiement de chacune des actions.

3 LES ZONES PRIORITAIRES DU PLAN D' ACTIONS

Conformément au 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et aux attentes des Régions et notamment celle des Pays de la Loire qui a renforcé sa politique de l'eau,

les acteurs du territoire et les élus ont souhaité **hiérarchiser les zones d'actions** en fonction des **masses d'eau** et des **enjeux**.

Dans le futur CT Eau, plusieurs types de zonage ont ainsi été définis :

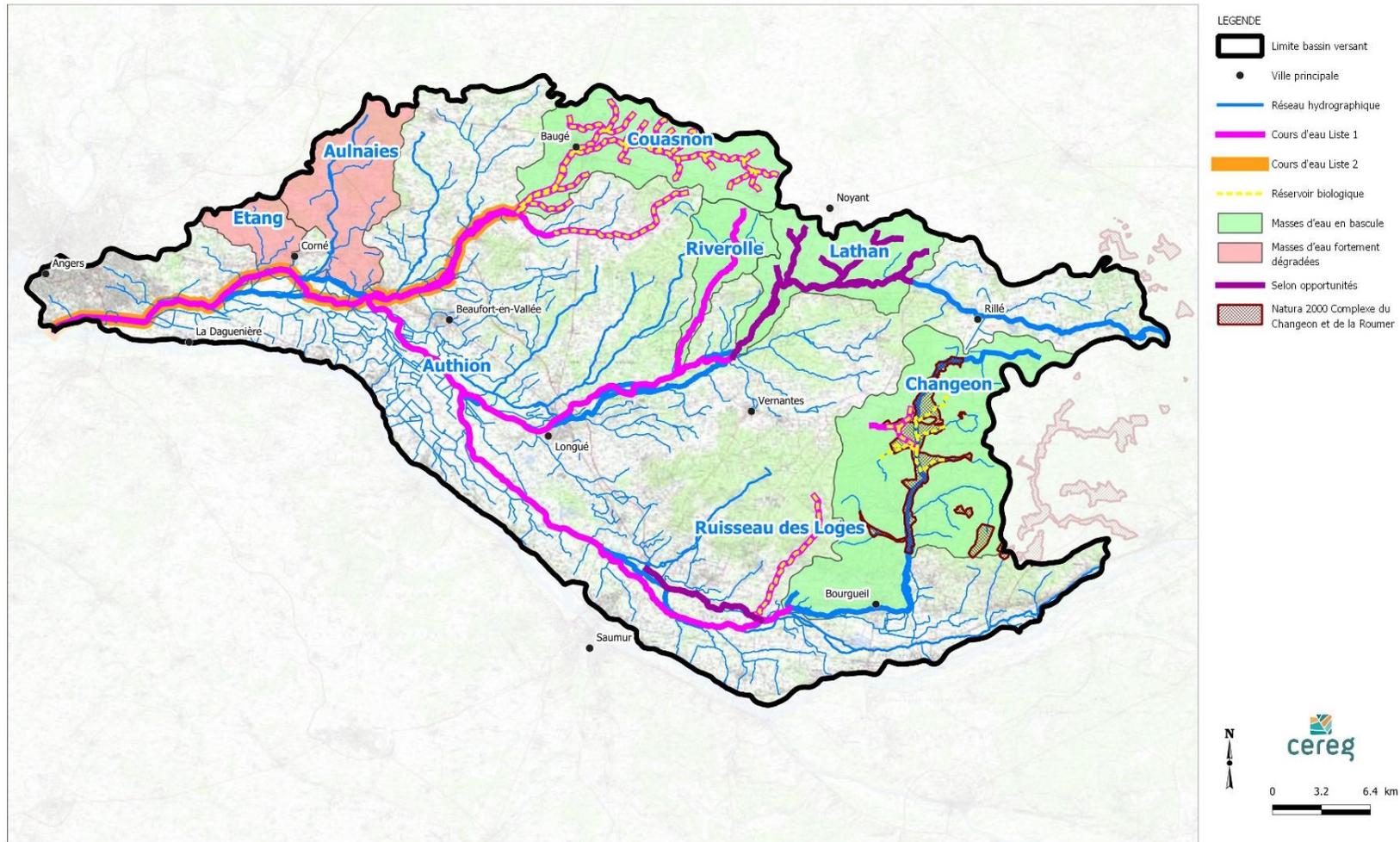
- **Ensemble du bassin versant** pour des actions de type communication, suivi, études, etc. ;
- **Zones à enjeu par volet d'actions** :
 - Volet milieux aquatiques : masses d'eau proches d'une bascule vers le bon état, masses d'eau présentant un débit suffisant et/ou des étiages non drastiques, cours d'eau ciblés par la réglementation nationale et notamment le règlement sur la continuité écologique et le classement des cours d'eau tel que défini dans l'article L.214-17 du code de l'Environnement ; les cours d'eau vitrines ciblés par le Plan d'Action opérationnels Territorialisés (PAOT) de la DDT 49 ; les secteurs concernés par des mesures de protection de la biodiversité (classement Natura 2000 ; classement en réservoir de biodiversité) ; les cours d'eau fortement dégradées sur lesquelles des actions conduites en simultanée par plusieurs acteurs peuvent permettre des gains importants (assainissement, morphologie, trame verte et bleue, lutte contre les pollutions diffuses) (cf. carte page suivante).
 - Volet quantité et qualité : des zones prioritaires ont été définies lors du diagnostic agricole de territoire conduit par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, sur la base des **unités de gestion quantitativement déficitaires et qualitativement dégradées**, définies dans le cadre de [l'étude volumes prélevables du SAGE⁷](#) (2012-2015).

Les cartes suivantes présentent les territoires prioritaires pour chacun des volets du CT Eau et sur lesquels seront ciblées les actions.

⁷ <https://www.sage-authion.fr/download/1168/>



Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents
Réseau hydrographique à enjeu fort



Carte élaborée par Cereg le 02/12/2019 | Source : BD Carthage - Admin Express IGN - SIE LB

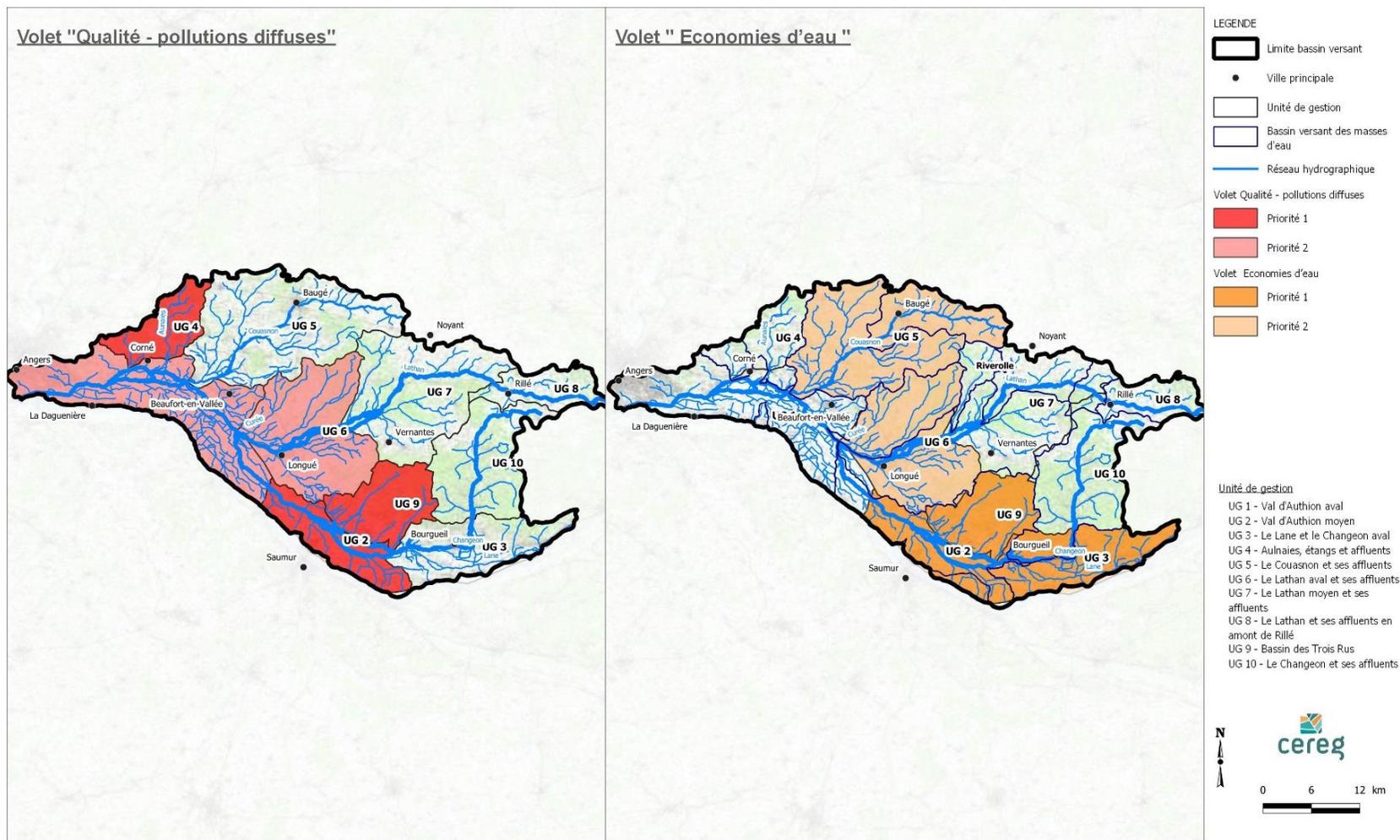
Territoires à enjeux forts – Volet milieux aquatiques (Source : CEREG)



Syndicat Mixte du Bassin de l'Aauthion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart - 49 250 Beaufort-en-Anjou
Tel : 02 41 79 73 81 – Email : syndicat.mixte@loireauthion.fr
Site internet : www.sage-authion.fr/



Syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents
 Etude Bilan des programmes d'actions des Contrats Territoriaux du Bassin versant de l'Authion. Restauration des milieux aquatiques
Territoires prioritaires du CTEau



Territoires prioritaires du CT Eau du bassin de l'Authion – Volet Qualité et volet Quantité (Source : CEREG)



4 LES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTIONS

En lien avec les enjeux du SAGE, les **objectifs du plan d'actions du CT Eau** du bassin de l'Authion sur 6 ans sont **décrits dans le tableau en annexe**.

La feuille de route du CT Eau décline ces objectifs en plan d'actions opérationnel.

5 LES ACTEURS IMPLIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS

5.1 Les maîtres d'ouvrage identifiés

Les maîtres d'ouvrage identifiés pour la mise en œuvre du CT Eau sont les suivants :

- le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)** qui assurera, outre l'animation et la coordination d'ensemble du contrat, la mise en œuvre d'actions sur les milieux aquatiques (études et travaux). Il assurera également la maîtrise d'ouvrage d'un certain nombre d'actions agricoles afin d'en faciliter la coordination et le suivi administratif. Néanmoins, sur le plan budgétaire, le reste à charge de ces actions sera en partie supporté par les structures et les professionnels agricoles bénéficiaires ;
- l'**Entente Interdépartementale pour l'aménagement de l'Authion** qui sera impliqué dans le suivi de l'état qualitatif et quantitatif des ressources en eau du territoire et qui assurera des études et travaux de restauration de la continuité écologique sur ses ouvrages ;
- la **Chambre Régionale d'Agriculture des Pays-de-la-Loire** qui aura en charge une partie de la mise en œuvre des actions relatives aux volets qualité et quantité du contrat en particulier l'animation et la coordination des actions agricoles à l'échelle de l'ensemble du bassin-versant. A ce titre, elle interviendra en assistance à maîtrise d'ouvrage pour le compte de la structure chef de file ;
- les **EPCI-FP** et les **communes** qui seront impliqués dans l'inventaire des zones humides et, dans la sensibilisation des particuliers dans les opérations de réutilisation de l'eau. Les collectivités du territoire seront également porteuses d'actions ayant trait au petit cycle de l'eau, notamment sur les problématiques d'assainissement ; il s'agit de créer une synergie d'actions en rapprochant le grand cycle et le petit cycle pour une meilleure efficacité dans la poursuite des objectifs communs ;
- les **prescripteurs agricoles** (comité départemental de développement légumier (CDDL), comités régionaux de développement agricole (CRDA), fédération nationale des agriculteurs multiplicateurs de semences (FNAMS), Serres Val de Loire (SVL), HEMP, ...) qui porteront des actions de recherche et de développement pour améliorer certaines pratiques sur le territoire.
- Les **acteurs publics et associatifs de l'eau du territoire** (CEN Pays de la Loire, PNR Loire Anjou Touraine, fédération de pêche 37, CPIE...) porteront des actions spécifiques sur la reconquête des milieux, l'animation et la sensibilisation auprès des usagers et des scolaires ;

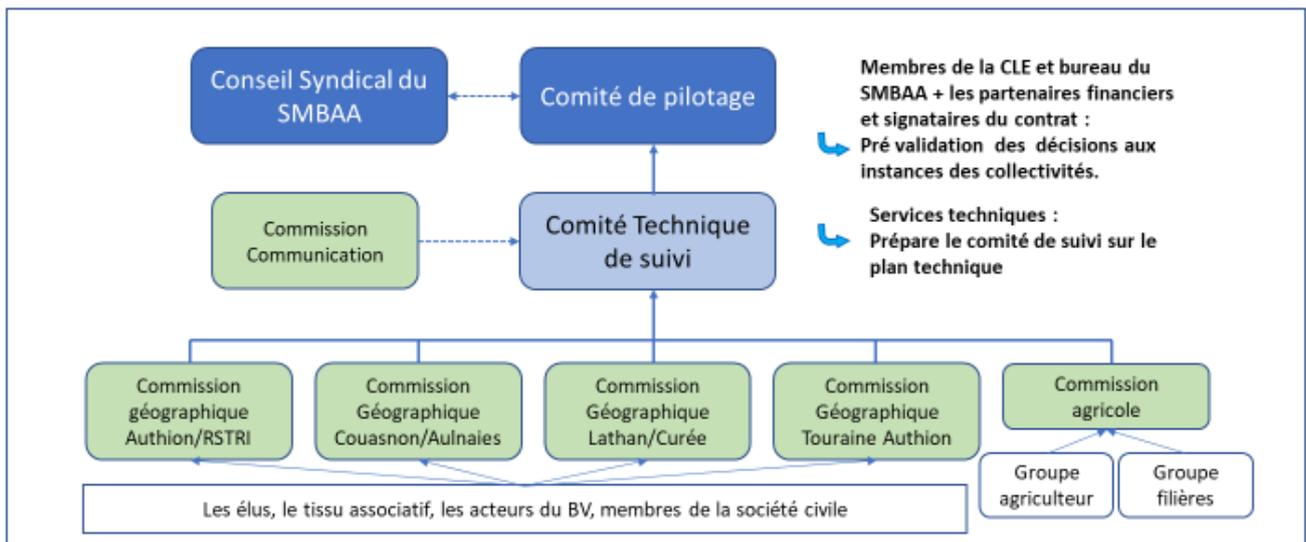
- Les **industriels cibles** porteront des études en lien avec les économies d'eau et la réduction des impacts de leurs activités sur les milieux et la qualité d'eau.

Les maîtres d'ouvrage pourront **s'appuyer sur d'autres acteurs** pour la mise en œuvre du plan d'actions :

- **l'Etat** ;
- les **partenaires techniques et/ou financiers** : agence de l'eau Loire-Bretagne, Région Pays de la Loire, Région centre Val de Loire, Départements de Maine et Loire et d'Indre et Loire, fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) ;

5.2 La gouvernance générale

La gouvernance du CT Eau du bassin de l'Authion impliquera ces différents acteurs dans une **volonté de dialogue territorial et d'échange**. Le schéma suivant illustre la gouvernance générale du CT Eau. Elle est détaillée dans la feuille de route.



Organes de gouvernance du CT Eau du bassin de l'Authion

Le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)** assurera l'**animation** et la **coordination technique et financière** du contrat à l'échelle du bassin versant. Il renforcera la concertation entre les acteurs pour une cohérence optimale.

Des moyens seront mutualisés avec ceux du SAGE (cf. feuilles de route [SAGE](#)⁸ et CT), comme par exemple la communication, la coordination générale des outils et des actions de mise en œuvre du SAGE au travers des différents contrats, l'administration générale et la direction.

⁸ <https://www.sage-authion.fr/download/2768/>

5.3 L'articulation avec les autres politiques publiques associées

La mise en œuvre du CT Eau du bassin de l'Authion **s'articulera avec les autres politiques publiques relatives à la gestion des ressources en eau actuellement mises en œuvre sur le territoire**. On citera en particulier :

- le **6^{ème} programme d'actions régional de la Directive Nitrates**⁹ puisque le bassin de l'Authion est entièrement inclus en zone vulnérable ;
 - le **classement de certains cours d'eau du bassin en liste 1 et 2** au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement et la **politique nationale de restauration de la continuité écologique apaisée** (liste ouvrages cibles) ;
 - la **politique nationale d'assainissement**¹⁰ puisque le bassin de l'Authion est entièrement inclus en zone sensible ;
 - la **politique nationale de gestion des prélèvements**¹¹ puisque la nappe du cénonomien est incluse en zone de répartition des eaux ;
 - le **plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) Val d'Authion**¹² ;
- le **schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne**¹³ **2016-2021**, associé à son programme de mesures, qui identifie notamment le bassin de l'Authion comme bassin nécessitant de prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif (7B-4) avec en particulier une gestion nécessaire de la nappe du Cénonomien (7C-5) ;
 - le **schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Authion**¹⁴ qui a été approuvé fin 2017 ;
 - les **plans d'action opérationnels territorialisés (PAOT) des départements du Maine-et-Loire**¹⁵ **et d'Indre-et-Loire** qui identifient notamment des masses d'eau prioritaires telles que la Riverolle sur le bassin de l'Authion ;
 - le **plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) Loire-Bretagne 2016-2021**¹⁶ puisque le bassin de l'Authion est en partie inclus dans le territoire à risque important d'inondation (TRI) « Angers-Authion-Saumur » couvert par une stratégie locale de gestion des risques inondations (SLGRI) et un programme d'action de prévention des inondations (PAPI) animés et mis en œuvre par l'Etablissement Public Loire ;
 - le **contrat d'avenir de la Région Pays de la Loire signé** en février 2019 qui vise notamment la reconquête de la qualité des cours d'eau en lien avec le faible pourcentage de masses d'eau en bon état écologique dans la Région ;
 - etc.

⁹ <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-regional-nitrates-a4592.html>

¹⁰ <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/l-assainissement-collectif-et-non-collectif-a5764.html>

¹¹ <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/zones-de-repartition-des-eaux-zre-a538.html>

¹² <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/le-ppri-val-d-authion-reviser-928.html>

¹³ https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/files/live/sites/sdage-sage/files/Planification-gestion%20des%20eaux/Programme%20de%20mesures/PUBLI_Programme-mesures_16-21.pdf

¹⁴ <https://www.sage-authion.fr/download/1090/>

¹⁵ <https://www.sage-authion.fr/download/2771/>

¹⁶ <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/a-l-echelle-du-bassin-le-plan-de-gestion-du-risque-a2826.html>

La mise en œuvre du CT Eau du bassin de l'Authion **devra également s'articuler avec d'autres politiques publiques notamment celles relatives à l'aménagement du territoire** :

- les documents d'urbanisme (SCoT, PLUI...);
- les plans climat air énergie territoriaux ;
- le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des territoires.

6 LES CONDITIONS DE REUSSITE DU PLAN D' ACTIONS

L'évaluation des CTMA du bassin de l'Authion réalisée en 2019 a mis en avant une **dynamique importante sur le territoire, tant en termes opérationnels que partenariaux** (réalisations concrètes, habitudes de travail en commun, etc.). Elle a mis en avant une **démarche dynamique portée localement par des techniciens et des élus bien identifiés et au rôle moteur reconnu**. Même si tous les objectifs des précédents contrats mis en œuvre n'ont pas été atteints, il a souvent été possible de l'expliquer par des raisons contextuelles et/ou d'accueil sociopolitique de certaines actions, sur lequel des modes d'approches un peu différents pourront sans doute être développés. Sur les évolutions de la qualité des milieux, comme sur les évolutions de mentalités, les impacts ont bien entendu été plus difficilement mesurables et quantifiables, car ils sont longs à intervenir et dépendent de nombreux facteurs. Des **évolutions positives** semblent cependant pouvoir être identifiées **localement**. En termes de prise de conscience et de mobilisation autour de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, là encore des **évolutions positives** sont **notables** : elles commencent à s'exprimer sur les affluents mais elles paraissent plus effacées sur le Val d'Authion.

Les conditions de réussites sont les suivantes :

- **La mobilisation des acteurs locaux**, notamment agricoles, dans la mise en œuvre des démarches d'évolution des pratiques pour réduire leurs impacts sur les milieux aquatiques,
- Le **maintien d'une proximité** suffisante avec les acteurs concernés à l'échelle des sous-bassins versants et notamment les élus communaux. En effet, le passage de syndicats intercommunaux pour la plupart à un seul syndicat mixte composé d'EPCI-FP, compétents en matière de GEMAPI, tend à éloigner les centres de décision des territoires et acteurs initiaux. Cela passe par le bon fonctionnement des commissions géographiques, qui sera amélioré ;
- **L'articulation du futur CT Eau multithématique avec le SAGE Authion**. L'évaluation réalisée en 2019 a en effet permis de constater un hiatus entre ces démarches, avec peu d'acteurs impliqués aux deux échelles. La **gouvernance du futur contrat** tient compte de ce constat pour chercher à **rapprocher ces acteurs**, donnant aux acteurs de la CLE une meilleure lisibilité de l'état des masses d'eau, des objectifs visés pour les masses d'eau et des actions réalisées et aux acteurs locaux une vision globale du cadre dans lequel s'inscrivent les actions les concernant directement ;
- La **communication**, qui a été marquée par une **faiblesse globale**, qui a participé au **manque de vision globale** de nombreux acteurs rencontrés quant à la situation du bassin

et des acquis de chaque sous-bassin. Ce déficit n'a **pas favorisé le développement et la diffusion de la conscience et solidarité de bassin**. Le développement de la communication sera poursuivi et à l'échelle de l'ensemble du bassin versant SAGE-CT, notamment sur les enjeux du territoire et la mise en œuvre du programme d'actions et de ses résultats.

Ces évolutions s'inscrivent dans l'histoire du territoire et de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, mettant en scène une construction progressive des compétences :

- Ces évolutions sont possibles aujourd'hui car **elles reposent et s'alimentent de démarches mises en œuvre antérieurement** (SAGE, CRE, CTMA, structuration du SMBAA, etc.), qui en ont dressé les bases et structuré les fondements stratégiques, organisationnels et partenariaux ;
- Il est logique que **cette structuration progressive de l'action de bassin soit passée par une phase de consolidation opérationnelle sur la thématique des milieux aquatiques**, en lien avec l'évolution progressive des priorités de gestion des syndicats hydrauliques historiques, avant de pouvoir élargir le champ aux volets qualité et quantité, en lien avec l'approbation récente du SAGE Authion (fin 2017) ;
- Dans cette perspective, **la dynamique actuelle devrait se poursuivre et s'amplifier dans le cadre du futur CT Eau multithématique à l'échelle de l'ensemble du bassin versant**, à condition que les cadres s'appliquant à la fois à l'organisation, aux compétences des collectivités et aux politiques publiques relatives à cette thématique ne connaissent pas de bouleversements, consommant les ambitions et énergies à consacrer à l'action de terrain opérationnelle, pour l'atteinte du bon état écologique et la mise en œuvre du SDAGE et du SAGE.

ANNEXE : OBJECTIFS DU PLAN D'ACTIONS DU CT EAU DU BASSIN DE L'AUTHION

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs réalisés de 2013 à 2019	Maîtres d'ouvrages	Objectifs CTU 2020-2025	Maîtres d'ouvrages ciblés
ENJEU N°1 : Gérer globalement la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages	Amélioration de la connaissance des ressources	Création d'un réseau de points de suivi eaux superficielles (assecs) et eaux souterraines de 50/60 points	SMBAA - Entente	Renforcer le suivi hydrologique (courbe de tarage) et hydrogéologique Installation d'échelles limnimétriques	SMBAA - Entente
		Maillage du bassin versant en unités de gestion cohérentes des prélèvements et création du modèle	Entente	Lancement d'une étude des besoins en irrigation sur les unités de gestion 2 et 9 Etude de faisabilité des solutions collectives.	
	Organisation de la gestion collective	Mise en place d'un organisme unique de gestion collective du bassin Enquête de connaissances de l'ensemble des prélèvements par UG	OUGC	Mise en œuvre de l'AUP dès 2020	OUGC
	Déclinaison des Volumes Prélevables en objectifs réglementaires et gestion de crise	Réalisation d'une étude des volumes prélevables Demande d'une autorisation unique de prélèvement avec son étude d'incidence	Entente - OUGC	Actualisation de l'étude des volumes prélevables Atteindre le retour à l'équilibre sur les UG déficitaires avant la prochaine révision du SAGE Plan de convergence des unités de gestion déficitaires	SMBAA OUGC - CRAPDL
		Modalités de l'arrêté-cadre étiage qui prend en compte l'organisation collective du bassin Mise en œuvre d'une cellule de gestion estivale	OUGC-Entente- Association des irrigants - SMBAA	Elaboration de l'arrêté cadre-étiage interdépartemental à horizon de 2021.	SMBAA - Collectivités - État
	Optimisation des consommations et économies d'eau industrielles et agricoles	Diagnostic agricole et mise en œuvre d'un programme d'optimisation et d'économies d'eau	Entente -CAPdL	Lancer un appel à projets annuel de bonnes conduites agricoles économes en eau auprès des prescripteurs agricoles	SMBAA - prescripteurs agricoles - CRAPDL
	Développement des économies d'eau des collectivités territoriales et des particuliers			Lancement de 2 campagnes de sensibilisation aux économies d'eau auprès des particuliers et 2 projets innovants d'économies d'eau	EPCI
	Amélioration des débits d'étiage des cours d'eau non-réalimentés			Respecter les valeurs des débits objectifs étiage sur les cours d'eau patrimoniaux (4 années sur 6) Identifier les volumes de prélèvements des nappes d'accompagnement des cours d'eau patrimoniaux	SMBAA
Prendre des arrêtés spécifiques sous des débits seuils des cours d'eau patrimoniaux				ETAT	
Développement de la capacité de stockage hivernal de l'eau			Réalisation de 4 programmes milieux aquatiques en restauration hydromorpho et fonctionnalité latérale favorables à la recharge des nappes	SMBAA - Collectivités - État	
ENJEU N°2 : Protéger et restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides de manière différenciée sur le territoire	Plan d'action de restauration de la continuité piscicole et de la qualité morphologique des cours d'eau	restauration de la continuité écologique sur 37 ouvrages >50 cm 25 ouvrages <50cm (de 2004 à 2019)	SMBAA	Poursuivre la diminution des taux d'étagement sur les masses d'eau avec l'aménagement de 20 Ouvrages > 50cm 9 Ouvrages < 50cm	SMBAA
		Restauration morphologique de 56 kms de cours d'eau restaurés (de 2004 à 2019)		Aménager les 3 ouvrages de l'Authion aval pour assurer la continuité écologique (volet piscicole)	Entente
				Restauration morphologique de 60 kms de cours d'eau	SMBAA
	Accompagnement à l'application du classement des cours d'eau (continuité écologique)	Elaboration d'un règlement des ouvrages sur le Changeon/Lane	SMBAA	Elaboration d'un règlement cadre à l'échelle du bassin versant et de chaque sous bassin versant.	SMBAA
	Définition d'un cadre de bonnes pratiques pour l'entretien du réseau hydrographique	Elaboration du plan de gestion sur la partie Maine et Loire du RSTRI	SMBAA	Elaboration du plan de gestion sur la partie Indre et Loire du RSTRI / Mise en œuvre des premières phases du plan de gestion	SMBAA
	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Gestion de la jussie et du milieu sur le RSTRI dans le but de maintenir les écoulements et les fonctionnalités du système	SMBAA	Poursuivre la gestion de la jussie sur le RSTRI dans le but de maintenir les écoulements et les fonctionnalités du système. Poursuivre la réhabilitation des cours d'eau pour diminuer la prolifération des EEE (ombrage)	SMBAA
	Inventaire, préservation et restauration des zones humides	Inventaires réalisés sur 26% du territoire	EPCI	Réalisation des inventaires sur 70% du territoire et intégration de ceux-ci dans les documents d'urbanisme (PLUi, SCOT)	EPCI
		Restauration d'une zone humide	SMBAA	Restauration de 10 zones humides	SMBAA
Amélioration de la connaissance et restauration des têtes de bassins en tenant compte de leurs spécificités	Etude pour la restauration du Graboteau et de la Boudardière (affluents du Lathan en tête de bassin versant) en lien avec la recharge des nappes phréatiques. Mise en place d'un suivi piézométrique sur le secteur	SMBAA	Réalisation de deux études pour l'amélioration de la connaissance des têtes de bassin. Réalisation des travaux sur le Graboteau, la Boudardière, le Lathan amont et le Couason amont, Consolider le suivi piézométrique des têtes de bassin.	SMBAA	

LES ENJEUX DU SAGE	LES MOYENS PRIORITAIRES DU SAGE	Objectifs réalisés de 2013 à 2019	Maîtres d'ouvrages	Objectifs CTU 2020-2025	Maîtres d'ouvrages ciblés	
ENJEU N°3 : Améliorer la qualité des eaux souterraines et superficielles	Amélioration de la connaissance de la qualité des eaux et quantification de l'origine des polluants	Suivi annuel des stations qualité du BV Stage pour la détermination des bassins les plus contributeurs en polluant du BV. Pour les nitrates, 4 stations sur 8 ont respecté leurs seuils de non dégradation (Le Changeon au Port des Grenelles à Saint-Nicolas-de-Bourgueil N°04103500 ; Le Lathan à la Moutonnerie à Longué-Jumelles N°04103950 ; La Riverolle (Mouliherne) N°04103935 ; Partie Mousseaux du complexe de Rillé (hors Pincemaille) N°L911510) et 0 station sur 4 ont atteint le seuil de non dépassement (30 NO3mg/l). Pour le phosphore, 4 stations sur 5 ont respecté leurs seuils de non dégradation (Le Lathan (amont) FRGR2252 ; Le Couasnon (amont) FRGR1561 ; La Curée FRGR1005 ; L'Authion (aval) FRGR0449) et 3 stations sur 7 ont atteint le seuil de non dépassement (0,2 Ptotal mg/l et 0,03 Ptotal mg/l pour les Mousseaux) (Le Lathan (aval) FRGR0452 ; Le Couasnon (aval) FRGR0453 ; L'Authion (aval) FRGR0449)	SMBAA, Entente	Collecte des données et analyse de qualité des masses d'eau Ruisseau des Aulnaies (masse d'eau FRGR1027, station les Aulnaies à Corné N°04104300) : non dépassement des seuils Nitrates (ESU: 30 mg NO3), Abattement du Phosphore de 50% (0,70 mg P total/l.), et de la conductivité de 50% (1000µS/cm), non dépassement du seuil de 1 mg/L (sequeau moyen) pour les orthophosphates Sur les autres masses d'eau : non dégradation/non dépassements des seuils : Nitrates (ESU: 30 mg NO3/l; Rillé : 30 mg NO3/l.; ESOU : 50 mg NO3/l.), Phosphore (ESU: 0,2 mg P total/l.; Mousseaux : 0,03 mg P total/l.), Pesticides (ESU : 2 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le total des pesticides; ESOU : 0,1 µg/l par molécule et 0,5 µg/l pour le total des pesticides)	Entente SMBAA, Laiterie Tessier	
	Etablissement d'un plan de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques	Mise en place d'un programme d'action ciblé sur les UG les plus sensibles Soutien à la mise en place du O phyto pour les collectivités (1er janvier 2017) et les particuliers (1er janvier 2019)	Entente État, Collectivités	Mise en place d'une charte prescripteurs	SMBAA	
	Accompagnement des agriculteurs vers des systèmes de production de moins en moins polluants			Entretien individuel sensibilisation/opportunité conversion AB : 20/an Diagnostics Conversion AB : 20/an Diagnostics-conseil d'exploitation ciblés sur les UG sensibles (1, 2, 4, 9) : 20 à 30/an Suivis agronomiques individuels ciblés sur les UG sensibles (1, 2, 4, 9) : 20 à 30/an	SMBAA	
	Amélioration de la qualité des rejets urbains et industriels	Etude technico-économique en cours	France Champignon	Etude technico-économique et d'acceptabilité du milieu Etude de réduction des micropolluants à la source Etudes pour l'aménagement et création de 5 zones tampon végétalisées 2 campagnes ciblées de sensibilisation des citoyens pour améliorer la qualité des eaux résiduaires domestiques Réalisation d'une analyse des usages de l'eau dans les équipements publics des 28 communes de la CCTOVAL Etude pour le stockage et la réutilisation des eaux pluviales des équipements publics (Les Ponts de Cé)	Laiterie Tessier Bioprox Industriels ciblés SMICTOM EPCI EPCI EPCI	
	Réduction des pollutions accidentelles et diffuses dans les périmètres de protection			Etude préalable de la nappe des faluns du Savignéen par rapport au captage sensible de Hommes Diagnostic de la conformité des forages dans les aires d'alimentation de captage sur la CCTOVAL (30 ouvrages)	EPCI	
	Implantation de dispositifs de réduction du transfert des polluants dans l'eau	Partenariat plan "arbre et vallée" avec le CPIE Touraine Appel à projet Biodiversité "Haies et Mares" Loire-Authion	SMBAA - Communes	Animation/ sensibilisation à l'aménagement du territoire (haies, mares) Opérations de plantation de haies / ripisylves – Plans bocagers (4km de haies par an sur 2021 et 2022)	EPCI	
	ENJEU N°IV : Prévenir le risque d'inondations dans le Val d'Authion	Développement de la culture et de la connaissance du risque	Information à travers les réseaux sociaux et les documents officiels des différentes collectivités Information sur la gestion des ouvrages hydrauliques en période de crue	SMBAA, EPCI, Communes SMBAA	Améliorer l'information liée à la gestion des ouvrages (nombres de vues sur le Facebook et le site internet du SMBAA) en période de crues	SMBAA SMBAA
	ENJEU V : Porter, faire et appliquer le SAGE	Mise en œuvre du SAGE, diffusion des données et évaluation de ses actions	Refonte du site internet pour améliorer la communication et la diffusion de la donnée Élaboration de plaquettes, guide du riverain, de panneaux de sensibilisation, de "roll-up" Interventions pédagogiques et participation à des événements sur le bassin de l'Authion	SMBAA	Améliorer la diffusion de la donnée eau (débits, piézométrie, assecs) par le biais de cartes/graphiques/module sur le site internet Création de nouveaux supports et actualisation/diffusion du guide du riverain Améliorer le taux de participation des acteurs locaux aux commissions géographiques Actualisation/diffusion du guide du riverain	SMBAA



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



FEUILLE DE ROUTE

Version du 23 janvier 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
1 PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRE GLOBAL	1
1.1 Contenu du programme d'actions.....	1
1.2 Programmation financière.....	5
1.3 Processus de suivi et d'évaluation	5
2 MODALITES D'ORGANISATION ET GOUVERNANCE	6
2.1 Missions d'animation, dimensionnement et objectifs associés	6
2.2 Organisation de la gouvernance multithématique	7
2.3 Organisation de la maîtrise d'ouvrage	9
2.4 Organisation interne du SMBAA	10

INTRODUCTION

Ce document a pour objectif de décrire de manière synthétique la feuille de route pour la mise en œuvre du CT Eau multithématique du bassin de l'Authion pour une durée de 6 ans (2020-2025).

Ce document accompagne le CT Eau et est la déclinaison opérationnelle de sa stratégie territoriale. Il permet aux acteurs du territoire d'appréhender plus rapidement les modalités opérationnelles d'intervention (Comment agir ? Avec quels moyens ?).

Cette feuille de route du CT Eau du bassin de l'Authion, véritable **outil de mise en œuvre du SAGE Authion**, a été élaborée en **parfaite cohérence avec la feuille de route du SAGE**, validée en septembre 2019 par la commission locale de l'eau (CLE).

1 PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRE GLOBAL

1.1 Contenu du programme d'actions

Afin d'atteindre les objectifs du SAGE Authion, de la Directive Cadre Européenne et du SDAGE, la **programmation du CT Eau du bassin de l'Authion** s'articule autour de **4 thématiques** présentées dans la stratégie :

- **Les économies d'eau ;**
- **La restauration des milieux aquatiques ;**
- **Les sources de pollutions ;**
- **La réduction des transferts.**



Volet	Actions	Périmètre d'actions	Objectifs opérationnels
Actions transversales	Pilotage et suivi du contrat et animation des volets techniques	Bassin versant de l'Authion	1 à 2 COPIL par an, création d'un COTECH Suivi des indicateurs de mise en œuvre et de résultats du contrat Rédaction de la Charte agricole
	Actions transversales agricoles		Réaliser 10 journées techniques par an Faire émerger et animer 3 groupes agricoles
	Visites écoute-conseils et outil associé		Réaliser 75 écoute-conseils par an (ciblées sur les UG prioritaires quantité et qualité 9, 2, 3, 4)
	Essais vitrine		Expérimentations agronomiques permettant l'essai ou la validation locale de pratiques agronomiques innovantes (3 essais soit 15 journées par an)
	Recherche et développement		Optimisation des pratiques d'irrigation en maraichage (1 essai) Gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betterave potagère (1 essai)
	Communication		Formation des élus : Création d'un forum Actions pédagogiques : 5 journées « pédagogiques » /an à cibler selon les publics visés (élus, techniciens, citoyens, riverains, scolaires...), création d'une maquette virtuelle du BV
	Indicateurs de suivi		Réalisation d'une plateforme de traitement et valorisation des données issues des écoute-conseils Acquisition du logiciel de suivi des milieux aquatiques SYSMA Amélioration du réseau de suivi piézométrique
Gestion quantitative	Etudes stratégiques	Bassin versant de l'Authion	1 étude d'actualisation des volumes prélevables incluant la révision du modèle maillé 1 étude prospective gestion de l'eau du bassin de l'Authion et adaptations au changement climatique faisant émerger des solutions
		UG 2 et 9	1 étude prospective et stratégique pour la convergence vers l'équilibre entre les prélèvements et les volumes prélevables
	Etudes opérationnelles et travaux	Cours d'eau patrimoniaux : Changeon, Riverolle, Loges	1 étude sur les possibilités de déconnexion de plans d'eau pour limiter les prélèvements en cours d'eau
		Parc de Pignerolle	1 audit des réseaux d'irrigation Travaux de modernisation des réseaux du parc de Pignerolle en techniques et économes en eau
		CCTOVAL	1 étude des usages de l'eau dans les équipements publics des communes membres
		UG 2	1 étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux traitées des STEP Saumur-BelleVue et Allonnes afin de favoriser le soutien d'étiage de l'Authion
		Industriel cible pour ses consommations importantes sur UG en tension (UG 6)	1 étude pour la réduction des consommations d'eau industrielle et équipements pour la récupération des eaux pluviales pour limiter l'utilisation des eaux souterraines

Volet	Actions	Périmètre d'actions	Objectifs opérationnels
	Conseils individuels et collectifs Diagnostics Economies d'eau en irrigation	Bassins versants déficitaires (priorité 1) exclusivement : UG 2, 9 et 3	30 diagnostics par an Un protocole et une communication ciblée pour la gestion dynamique des systèmes de drainage du Val (LIFE REVERSEAU)
	Travaux	Longué-Jumelles	Équipements pour la gestion des eaux pluviales et réutilisation des eaux de bassins du futur centre aquatique de Longué-Jumelles
	Recherche et développement	Bassin versant de l'Authion	Définition d'un réseau piézométrique de référence et contribution à la mise en place de seuils de gestion dans le bassin versant de l'Authion + Formations en hydrogéologie et modélisation hydrogéologique
	Communication	EPCI porteuses d'action	2 opérations de communication ciblées pour sensibiliser des usagers aux économies d'eau domestiques
	Indicateurs de suivi	Bassin versant de l'Authion	Déploiement d'un réseau de suivi de l'état hydrique des sols par sondes capacitives (20 sondes avec suivi individuel)
Milieux aquatiques	Etudes	Ruisseaux des Loges, du Brocard, du Viel Authion, des Aunaies/ Cours d'eau du Lathan et du Changeon	7 Etudes diagnostics, définition de travaux et règlementaires sur les cours d'eau ciblé par le CT Eau. Passation de marché accords cadre pour la réalisation de relevés topographiques et faune flore.
	Travaux de restauration morphologique des cours d'eau	Cours d'eau du Couasnon, du Changeon, du Lathan et de la Boire des Roux. Ruisseaux du Graboteau, de la Boudardière, la Riverolle, les Aulnaies.	Restauration morphologique d'une trentaine de kilomètre de cours d'eau via des techniques allant de la R1 à la R3 (Reméandrage, retalutage, réhausse du lit mineur, restauration des champs d'expansion de crues).
	Travaux de restauration de la continuité écologique	Cours d'eau du Couasnon, du Changeon, du Lathan et de la Boire des Roux. Ruisseaux du Graboteau, de la Boudardière, la Riverolle, les Aulnaies.	Restauration de la continuité écologique par effacement, arasement et aménagement sur une dizaine d'ouvrages structurants (>50cm) et 5 petits ouvrages (<50cm).
	Zones Humides	Tourbière des Loges et Couasnon	Restauration de zones humides annexes aux cours d'eau.
	Ripisylve	Réseau hydrographique	Forfait de fonctionnement pour la gestion des embâcles et la restauration ponctuelle de la ripisylve.

Volet	Actions	Périmètre d'actions	Objectifs opérationnels
	Indicateurs de suivi	Réseau hydrographique concerné par les travaux	Mise en place de suivis biologiques de manière à évaluer le gain écologique des travaux de restauration entrepris.
	Communication	Bassin versant	Organisation d'animation à destination du public et des scolaires. Refonte du guide du riverain. Réalisation d'expositions. Réalisation d'une vidéo sur le rétablissement de la continuité écologique par suppression d'un plan d'eau sur cours.
Sources de pollutions diffuses et ponctuelles	Conseils individuels et collectifs	Bassin versant en priorité 1 et 2 : UG 4, 6, 9, 2	15 à 20 entretiens individuels sensibilisation à l'agriculture biologique/an 15 diagnostics individuels de conversion à l'agriculture biologique/an 20 à 30 diagnostics changement de pratiques /an et les suivis N+1 associés
	Études	Captage de Homme	1 diagnostic de la conformité des forages dans les aires d'alimentation de captage
		Industriel cible sur le ruisseau des Aulnaies	1 étude de mise en conformité des installations de rejets de la laiterie Tessier
	Travaux	UG 5 Fontaine-Guérin	Travaux d'aménagement du dispositif de traitement des eaux sur le site du centre technique du SMICTOM
		Ruisseau des Aulnaies	Travaux de mise en conformité des installations de rejets de la laiterie Tessier à Cornillé les Caves
	Indicateurs de suivi	Bassin versant de l'Authion	Suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin versant de l'Authion : 2 stations du réseau départemental de suivi 12 mesures par an ; 8 stations du réseau de suivi additionnel de l'Authion 7 mesures par an Consolidation du réseau avec suivi de 2 nouvelles stations
Réduction des transferts Trame verte et bleue	Zones tampons	Bassin versant de l'Authion	1 étude préalable pour l'aménagement des réseaux hydrographiques et de zones tampons en favorisant la reconquête des zones latérales de recharge des nappes 6 études de faisabilité technico environnementale pour intégration de zones tampons en sortie de traitement : 4 concernant des STEP de collectivités + 2 concernant des unités de traitement industrielles
	Plantations de haies et accompagnement technique		Animation/sensibilisation à l'aménagement du territoire Opérations de plantation de haies (4 km/an)
	Continuité hors têtes de BV	Val d'Authion	1 étude du fonctionnement hydrologique du ruisseau du lapin en lien avec la nappe des schistes ardoisiers préalable à sa restauration hydromorphologique 1 étude stratégique de hiérarchisation des ouvrages
	Zones humides	CC Baugeois Vallée CCTOVAL	2 inventaires des zones humides sur l'ensemble d'un territoire d'EPCI
Bassin versant de l'Authion		1 plan de gestion du réseau de tourbières Des projets de restauration : 1 boire, 1 peupleraie, des tourbières d'intérêt patrimonial	

Le détail des actions retenues pour décliner la stratégie territoriale du CT Eau du bassin de l'Authion sur la période 2020-2025, l'estimation de leurs coûts et de leurs modalités de financement ainsi que l'identification des maîtres d'ouvrage sont présentées en annexe du présent document.

1.2 Programmation financière

Le coût total estimé de ce programme s'établit à environ 9 000 000 € sur les 3 premières années du CT.

Le programme de travaux 2020-2022 est présenté dans le document annexe « synoptique de synthèse des actions ».

Ce programme est financé par des **contributions de collectivités adhérentes** (EPCI-FP) au SMBAA (environ 450 000 €/an) et des subventions de **plusieurs financeurs publics** tels que l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, les régions Pays de Loire et Centre Val de Loire ou encore les départements du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire.

La programmation s'effectue en accord avec les capacités financières du SMBAA et des autres maîtres d'ouvrage.

1.3 Processus de suivi et d'évaluation

Des indicateurs généraux et de réalisation seront mis dans place dans le cadre du CT Eau afin de suivre sa mise en œuvre. Ils seront présentés annuellement au comité de suivi du CT Eau et permettront d'ajuster si nécessaire la programmation. Ces données alimenteront également le tableau de bord du SAGE et les évaluations à mi-parcours et de fin du CT Eau.

Le dispositif de suivi et d'évaluation du CT Eau prévoit notamment :

- La mise en place d'une plateforme de partage et de bancarisation des données agricoles mutualisée avec le Syndicat Layon Aubance Louets permettant d'avoir un outil de saisie et de synthèse commun aux différentes commissions géographiques ;
- La mise en place de suivis biologiques avant et après travaux permettant de témoigner de la réussite des travaux de restauration ;
- La réalisation et l'analyse des données qualité d'eau permettant de juger des améliorations et de revoir si besoin les stratégies d'actions sur les thématiques sources de pollution et réduction des transferts ;
- La mise en place de piézomètres et de sondes piézométriques automatiques visant à améliorer le suivi des différentes nappes sur le bassin versant et témoignant de la réussite des actions de restauration et d'économies d'eau.

Le bilan à 3 ans du CT Eau permettra de faire le point sur la réalisation des objectifs opérationnels. Le programme d'actions 2023-2025 sera ajusté en fonction de celui-ci, afin de proposer les actions les plus pertinentes et efficaces possibles tenant compte notamment du niveau d'engagement.

L'évaluation de fin de contrat visera à analyser les succès et échecs des actions menées. Cette capitalisation, qui pourra être confiée à un bureau d'études, permettra de mettre en perspective les actions réalisées.

2 MODALITES D'ORGANISATION ET GOUVERNANCE

2.1 Missions d'animation, dimensionnement et objectifs associés

L'animation est un des facteurs clés pour la réussite de la mise en œuvre du CT Eau du bassin de l'Authion. Elle sera assurée par le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)** qui assurera également la coordination technique et financière du CT Eau. Le volet agricole sera co-animé par la **Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire** dans le cadre d'une convention signé avec le SMBAA. Le tableau suivant synthétise les équivalents temps plein (ETP) prévus par la structure pour assurer cette animation.

Synthèse des ETP prévus par le SMBAA pour assurer l'animation du CT Eau

Thématiques du CT Eau	ETP administratifs	ETP techniques	ETP totaux
La restauration des milieux aquatiques	1	4	4
Les économies d'eau		2 (1 SMBAA + 1 CRA PdL)	3
Les sources de pollutions			
La réduction des transferts			
TOTAL	1	6	7

La coordination générale du CT Eau sera assurée par le directeur du SMBAA.

L'animation du volet milieux aquatiques sera assurée par les **4 techniciens de rivière actuels du SMBAA, un par commission géographique.**

La **coordination de l'ensemble de ce volet** sera assurée par **un des 4 techniciens de rivières coordinateur du SMBAA.** Ses missions supplémentaires seront les suivantes :

- Coordination du travail dans le service milieux aquatiques ;
- Préparation et animation des réunions du comité syndical, du bureau en lien avec les milieux aquatiques ;
- Coordination des études générales en lien avec les milieux aquatiques ;
- Appui technique et coordination auprès des autres structures ;
- Participation à l'élaboration des budgets ;
- Participation à l'élaboration du règlement d'intervention.

L'**animation du volet reconquête de la ressource en eau** sera assurée par **2 animateurs, un au sein du SMBAA, et un animateur agricole au sein de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire (CRA PdL)**. La **coordination de l'ensemble de ce volet** sera assurée par l'**animateur du SMBAA**. Ses missions de coordination seront les suivantes :

- L'animation, le suivi et la mise en œuvre du volet agricole ;
- L'animation auprès des collectivités territoriales, des professionnels agricoles et des industriels du bassin-versant ;
- La bancarisation des données de suivi de la quantité et de la qualité de l'eau (suivi des eaux superficielles et souterraines, suivi des assecs et des écoulements, réseau de données ADES...);
- Le suivi des conventions de recherche et de développement avec le BRGM et le suivi des études.

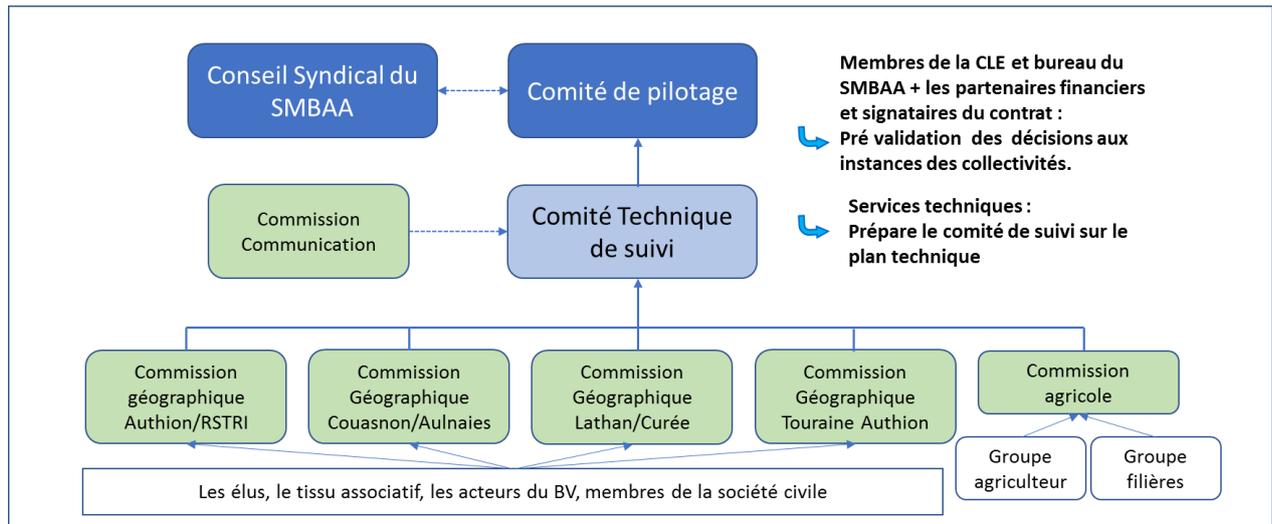
La **cellule technique du SAGE Authion**, composée actuellement de l'animatrice SAGE, d'un chargé de mission actions transversales/modélisation et d'une chargée de mission SIG/Communication, assurera un **appui mutualisé, notamment sur les aspects communication et suivi-évaluation, mais aussi pour l'ensemble du CT Eau pour en assurer une cohérence optimale**. Elle veillera en particulier à la coordination entre les actions entreprises et les objectifs du SAGE Authion, pour assurer sa mise en œuvre.

2.2 Organisation de la gouvernance multithématique

Le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)**, également structure porteuse du SAGE Authion depuis 2018, sera le **maître d'ouvrage principal** du CT Eau et en assurera la **coordination technique et financière**.

Afin de mener à bien la mise en œuvre du CT Eau, **le SMBAA a souhaité lier le fonctionnement de la commission locale de l'eau (CLE) du SAGE Authion et le comité de pilotage du CT Eau**. Les réunions de CLE intégreront donc une session sur le suivi du CT Eau. Cela permettra un gain de temps pour les membres associés aux deux réunions, ainsi qu'une vision globale et une cohérence d'ensemble.

Le schéma suivant illustre la gouvernance générale prévue pour le CT Eau du bassin de l'Authion.



Organes de gouvernance du CT Eau du bassin de l'Authion (Source : SMBAA)

Le **comité de pilotage du CT Eau** sera l'instance de pilotage du contrat qui se réunira tous les ans pour valider le bilan technique et financier des actions réalisées et la programmation de l'année suivante. Il rassemblera les membres de la CLE, les membres du bureau du SMBAA ainsi que les partenaires techniques et financiers et signataires du contrat.

Le comité de pilotage du CT Eau aura ainsi en charge de :

- Approuver le CT Eau ;
- Valider le bilan annuel des actions et programmer les actions de l'année à venir ;
- Etablir le bilan à mi-parcours et le bilan de fin de contrat ;
- Evaluer les résultats obtenus.

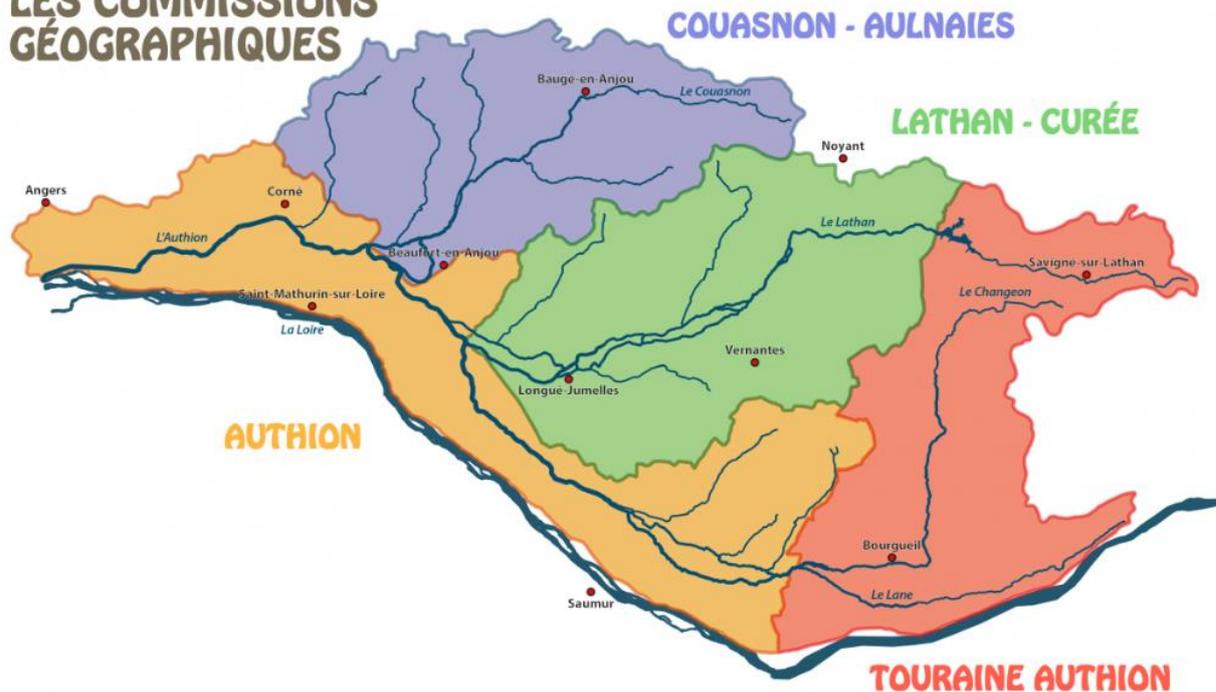
Le **comité technique de suivi** constituera l'instance de suivi technique du contrat. Il aura notamment pour fonction de préparer le comité de pilotage du CT Eau sur le plan technique. Il se réunira plusieurs fois par an et rassemblera les services techniques des structures maîtres d'ouvrage d'actions et les partenaires techniques.

Par ailleurs, 6 commissions sont établies afin de faciliter le suivi technique du CT Eau sur chacun de ses volets d'intervention :

- **4 commissions géographiques**, issues du précédent contrat **milieux aquatiques**, qui intégreront l'ensemble des thématiques de l'eau et qui viseront à maintenir un lien avec les riverains, les acteurs de chaque territoire et les élus locaux :
 - Commission Authion ;
 - Commission Lathan-Curée ;
 - Commission Couasnon-Aulnaies ;
 - Commission Touraine-Authion.

Ces commissions, présidées par un vice-président, auront pour missions principales la gestion du réseau hydrographique et des équipements présents sur leur territoire, la définition et la mise en œuvre des programmes de travaux et la préparation des dossiers de financement. Avec la définition des objectifs multithématiques, elles auront un **regard transversal en intégrant la gestion quantitative et qualitative de l'eau**.

LES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES



Commissions géographiques du CT Eau (Source : SMBAA)

- **1 commission agricole, nouvellement créée pour mener à bien les actions en faveur de la reconquête de la ressource en eau** (réduction des pollutions agricoles et transferts, économies d'eau pour l'irrigation...) qui comprendra des élus, les prescripteurs agricoles et des représentants d'agriculteurs.
- **1 commission communication**, déjà existante, qui aura un but de concertation, d'élaboration et de proposition de la stratégie et des outils de communication. Celle-ci est transversale et mutualisée entre le CT Eau et le SAGE.

Cette nouvelle configuration ne sera nullement contradictoire avec le maintien du pouvoir de délibération individuelle de la CLE et des instances syndicales destinées à la prise des décisions du SMBAA en tant que maître d'ouvrage d'une partie des actions du CT Eau. Elle permettra d'élargir le cercle des acteurs informés de l'avancée du contrat et des travaux du SAGE, qu'ils soient plus ou moins proches du terrain.

2.3 Organisation de la maîtrise d'ouvrage

Être maître d'ouvrage signifie porter une action et en assurer le financement.

Les maîtres d'ouvrage identifiés pour la mise en œuvre du CT Eau sont présentés dans la Stratégie territoriale et sont rappelés ci-dessous :

- le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)** ;
- l'**Entente Interdépartementale pour l'aménagement de l'Authion** ;
- la **Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire** ;

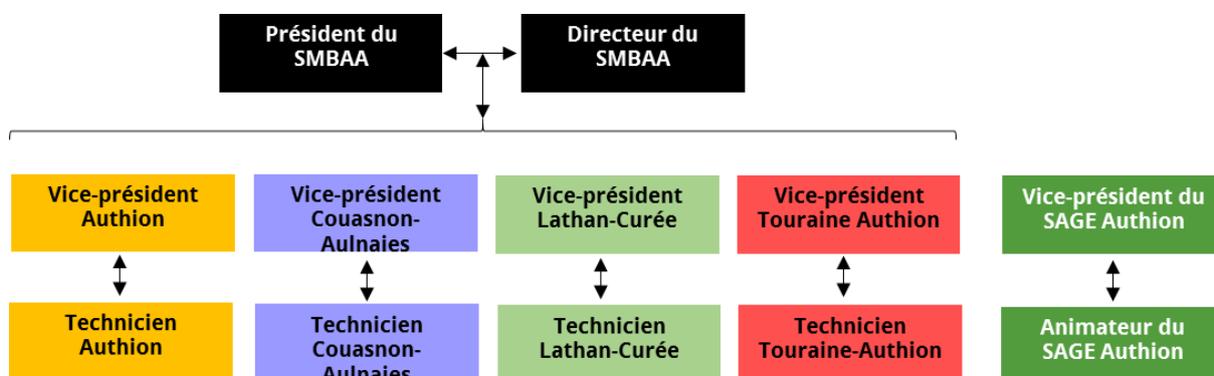


- les **EPCI-FP** et les **communes** ;
- les **prescripteurs agricoles** ;
- les **acteurs publics et associatifs de l'eau du territoire** ;
- les **industriels cibles**.

2.4 Organisation interne du SMBAA

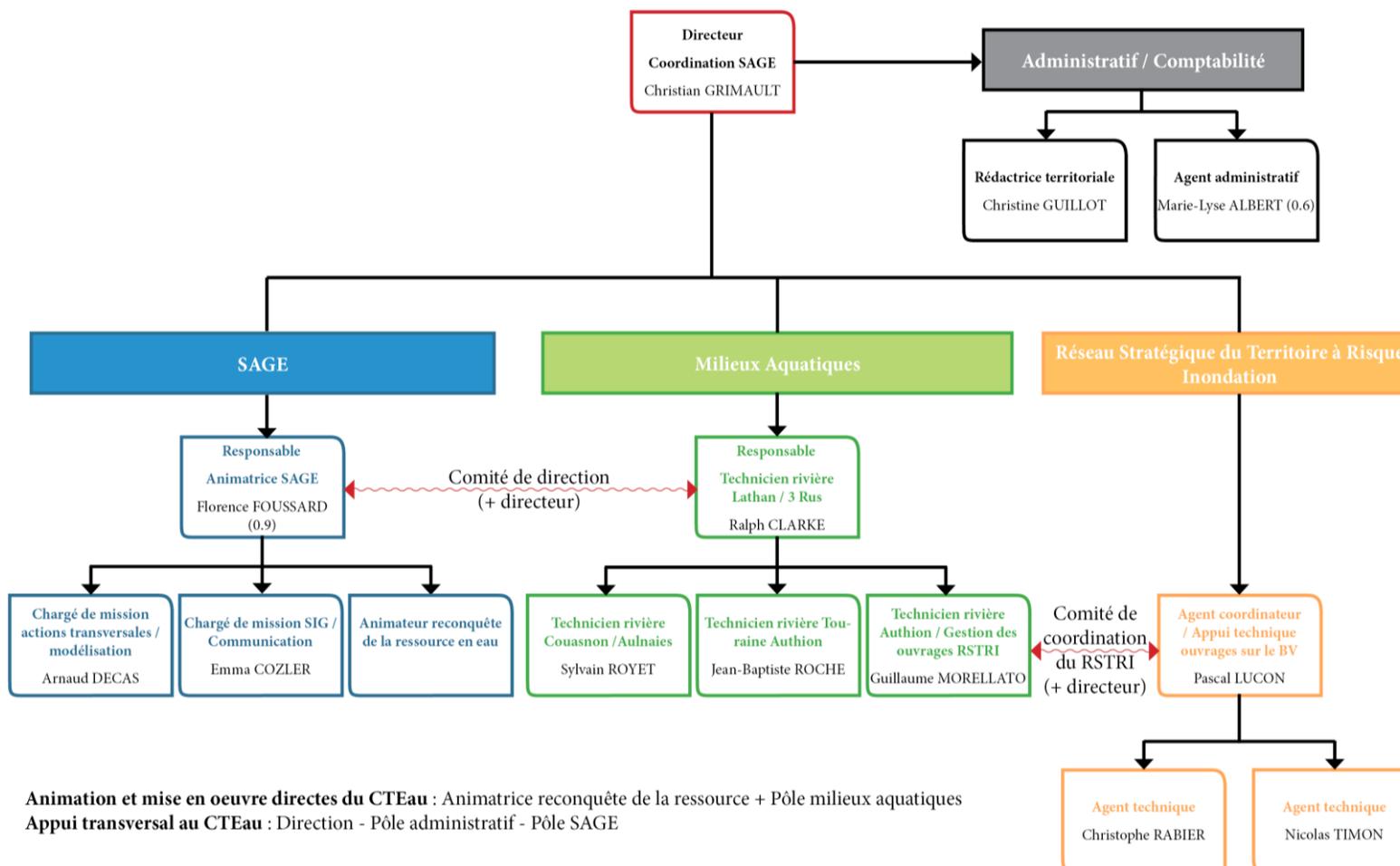
Le **Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)** sera le **maître d'ouvrage principal** et le **coordinateur du CT Eau sur l'ensemble des thématiques**. Il veillera à favoriser la cohérence des interventions, les interactions et les synergies entre les différents maîtres d'ouvrage du contrat. Le schéma page suivante illustre l'organisation générale des équipes techniques au sein du SMBAA.

Chaque commission géographique du CT Eau sera animée par un binôme élu-technicien du SMBAA selon le schéma ci-dessous :



Organisation des binômes élus-techniciens des commissions géographiques (Source : SMBAA)

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LAUTHION ET DE SES AFFLUENTS



Organigramme de l'équipe technique du SMBAA (Source : SMBAA 2020)



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



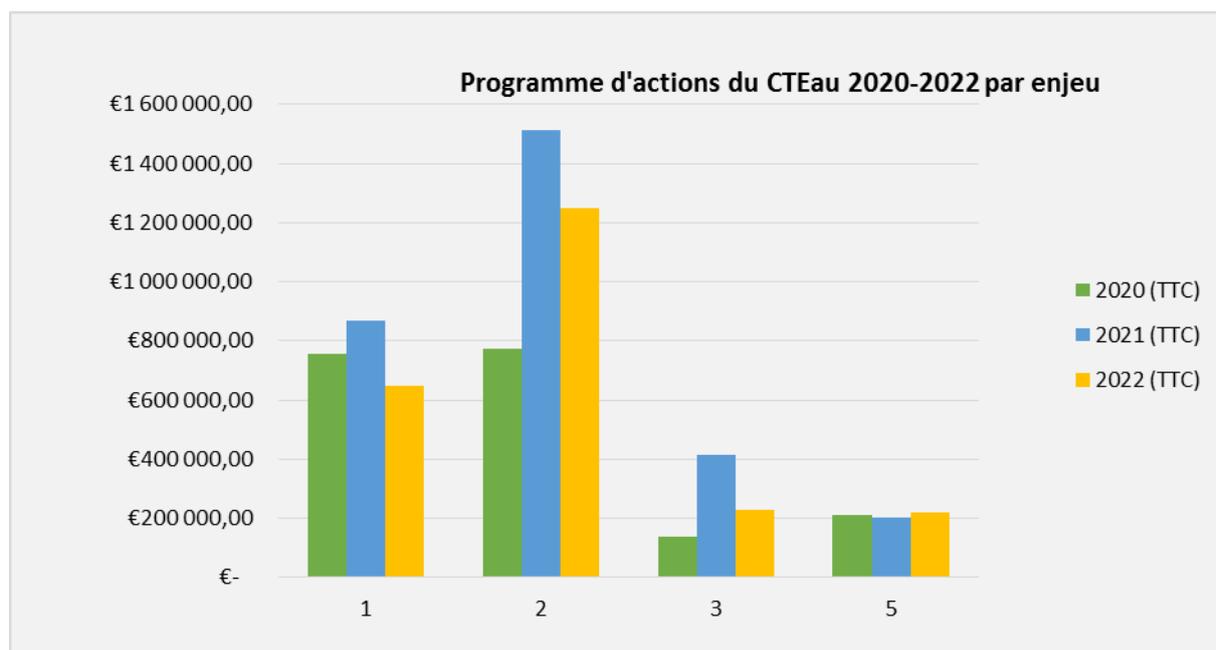
SYNOPTIQUE DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

1. PRESENTATION SYNOPTIQUE DU PROGRAMME	2
2. TABLEAU DE SYNTHESE PAR COMPARTIMENT	4

1 PRESENTATION SYNOPTIQUE DU PROGRAMME

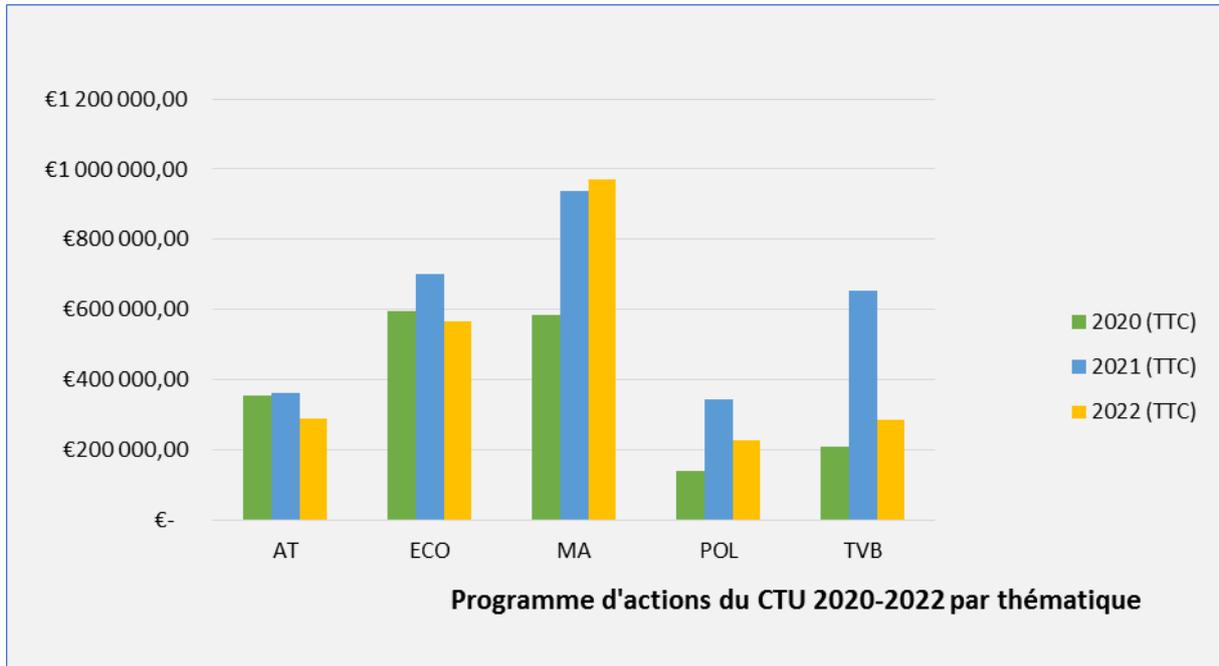
1.1 Contenu du programme d'actions par enjeu du SAGE



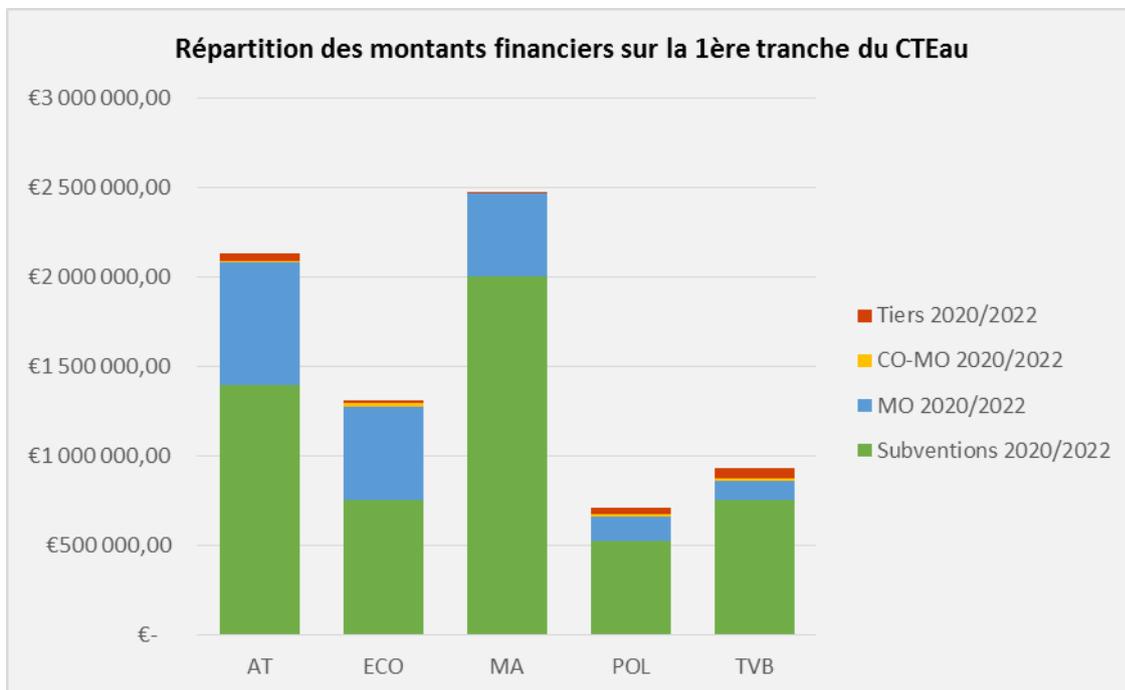
Rappel des enjeux du SAGE :

- Gestion quantitative de la ressource pour assurer la pérennité de tous les usages ;
- Protection et restauration de la morphologie des cours d'eau et des zones humides ;
- Amélioration de la qualité des eaux souterraines et superficielles ;
- Prévention du risque d'inondation dans le Val d'Authion ;
- Communication et porté-à-connaissance des enjeux du SAGE.

1.2 Programmation des actions par thématique



1.3 Répartition des montants financiers sur la première tranche du CT Eau



2 TABLEAU DE SYNTHÈSE PAR COMPARTIMENT

Étiquettes de lignes	Montant actions 2020 (TTC)	Montant actions 2021 (TTC)	Montant actions 2022 (TTC)
AT	927,196 €	944,420 €	883,320 €
Animation	128,196 €	127,440 €	149,040 €
Communication	21,000 €	34,200 €	27,000 €
Conseil individuel/collectif	27,000 €	27,000 €	27,000 €
Indicateur de suivi	36,000 €	17,280 €	8,280 €
Matériel	3,600 €	3,600 €	3,600 €
Ouvrages	66,000 €	78,000 €	- €
Pilotage (Animation générale)	571,000 €	582,500 €	594,000 €
Recherche et développement	74,400 €	74,400 €	74,400 €
ECO	595,600 €	700,480 €	567,000 €
Communication	- €	30,000 €	18,000 €
Conseil individuel/collectif	64,800 €	81,080 €	79,800 €
Étude	268,000 €	306,000 €	42,000 €
Indicateur de suivi	32,400 €	14,400 €	14,400 €
Ouvrages	- €	245,000 €	384,000 €
Recherche et développement	230,400 €	24,000 €	28,800 €
MA	582,720 €	938,820 €	971,700 €
Communication	17,760 €	10,560 €	12,720 €
Continuité écologique	- €	26,400 €	48,000 €
Étude	213,000 €	84,000 €	214,800 €
Indicateur de suivi	43,860 €	17,760 €	22,080 €
Lit mineur	284,100 €	686,100 €	626,100 €
Ripisylve	- €	48,000 €	48,000 €
Zones humides	24,000 €	66,000 €	- €
POL	138,130 €	343,330 €	228,130 €
Communication	- €	30,000 €	18,000 €
Conseil individuel/collectif	82,800 €	126,000 €	136,800 €
Étude	- €	48,000 €	18,000 €
Indicateur de suivi	55,330 €	55,330 €	55,330 €
Ouvrages	- €	84,000 €	- €
TVB	209,736 €	653,136 €	285,936 €
Animation	7,536 €	7,536 €	7,536 €
Étude	79,200 €	554,400 €	187,200 €
Ripisylve	27,000 €	68,400 €	68,400 €
Zones humides	96,000 €	22,800 €	22,800 €
Total général	2,453,382 €	3,580,186 €	2,936,086 €

Enveloppe globale du CT « Eau » : 8 969 654 €



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



MODALITES DE FINANCEMENT DES PARTENAIRES

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DES PARTICIPATIONS DES PARTENAIRES	2
2. SPECIFICITES DE CALCUL DES SUBVENTIONS.....	4

1 PRESENTATION DES PARTICIPATIONS DES PARTENAIRES

1.1 Contenu des modalités de subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Fondé sur le XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, son règlement d'intervention prévoit trois modalités de taux d'aide en fonction des priorités :

- ▶ le taux « **maximal** » **fixé à 70 %**, réservé à certaines natures d'opérations les plus efficaces et/ou les plus indispensables à l'atteinte des objectifs du SDAGE,
- ▶ le taux « **prioritaire** » **fixé à 50 %**, mobilisable pour la majorité des opérations concourant directement à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- ▶ le taux **d'« accompagnement » fixé à 30 %**, pour les autres opérations qui sans être directement liées aux objectifs du SDAGE, répondent à des besoins des usagers, à d'autres réglementations ou de maintien du bon état.

Ne sont pas finançables dans le cadre du XI^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la lutte contre les espèces envahissantes, les actions de restauration d'ouvrages, les protections de berges qu'elles soient en techniques minérales ou végétales. Seule, les choix techniques orientés vers la restauration hydromorphologique ou la restauration de la continuité sont financés.

A noter : Une bonification de 10 % sur l'animation générale est obtenue portant à 60% le taux d'accompagnement des postes avec la signature du CT Eau.

1.2 Contenu des modalités d'intervention de la Région Pays de Loire

La Région Pays-de-Loire renforce la prise en compte de l'enjeu « Eau » dans les politiques régionales notamment le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET). Cette planification stratégique fixe l'avenir des Pays-de-Loire en matière d'aménagement et intègre les modalités d'adaptation de la politique de l'Eau au changement climatique tout en anticipant sur les besoins futurs pour les usages lié la croissance démographique prospective et les spécificités régionales littorales et alimentaires.

Dans cette optique, la Région des Pays-de-Loire a œuvré à l'inscription d'un pilier Eau dans le Ce contrat, signé le 08 février 2019 adopté ensuite par le Conseil régional le 21 mars 2019, comprend 37 mesures qui doivent permettre d'accélérer le désenclavement de la région et de renforcer son attractivité tout en favorisant la transition écologique et énergétique. A ce titre, dans le cadre de ce contrat d'avenir, la Région a œuvré à inscrire un pilier Eau comme enjeu prioritaire sur l'axe « accompagner le défi de la transition écologique.

Ce nouveau contrat qui vient suppléer les anciens contrats régionaux de bassin versant.

Le règlement d'intervention de la Région des Pays-de-Loire prévoit un taux d'aide variable entre **10 et 80 %** avec une règle de 20 % de reste à charge pour le Maître d'ouvrage sauf exception.

La participation de la Région Pays-de-Loire sur le contrat est subordonnée à un plafond de dépenses qui ne doit pas dépasser **40% de l'enveloppe globale** du contrat sur son périmètre d'actions c'est-à-dire sur le bassin 49.

Les aides de la Région Pays-de-Loire complètent les financements à hauteur de 80 % sauf quelques actions qui sont financées intégralement par l'outil régional.

1.3 Contenu des modalités d'intervention de la Région Centre Val-de-Loire

Elle s'appuie également pleinement sur les modalités d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans le cadre du XI^{ème} programme.

Orientées sur des actions concrètes, elle ne finance que les programmes de travaux en complétant la participation de l'Agence soit des taux d'aide entre **30 et 50 %**.

Sont exclues des financements :

- Sur le plan des milieux aquatiques, les actions de communication et les suivis.
- Sur le plan de la gestion quantitative et de la reconquête de la qualité de ressource en eau, la Région Centre Val-de-Loire n'a pas encore développé une politique d'intervention sauf sur des programmes européens FEADER.

Les études sont non accompagnées sauf quelques études structurantes SAGE.

La Région Centre Val-de-Loire participe également au fonctionnement de l'animation de la cellule SAGE.

1.4 Contenu des modalités d'intervention du Département de Maine-et-Loire

La participation du Département est fondée sur leur politique des espaces naturels sensibles. C'est pourquoi, à l'échelle de notre programmation, le Département intervient sur la tourbière des Loges.

Elle porte parallèlement un réseau départemental de suivi de la qualité des eaux superficielles sur tout le territoire et notamment sur le bassin de l'Authion.

1.5 Contenu des modalités d'intervention du Département d'Indre-et-Loire

La politique « rivières » du Département vient compléter les interventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Centre Val-de-Loire sur les milieux aquatiques.

Leur règlement d'intervention prévoit un taux d'aide variable entre **10 et 30 %** afin de porter le taux de subvention à **80 %** pour le Maître d'ouvrage sauf exception.

En matière de gestion quantitative et de la reconquête de la qualité de ressource en eau, le département d'Indre-et-Loire n'a pas encore de politique publique sur ces axes.

2 SPECIFICITES DE CALCUL DES SUBVENTIONS

De nombreuses actions sont géographiquement clairement définies. Pour exemple, les industriels identifiées sont tous sur le bassin Maine-et-Loire de l'Authion.

En revanche, certaines actions transversales nécessitent de tenir compte des spécificités spatiales et économiques du bassin. C'est pourquoi une répartition des calculs des subventions tiennent compte de notre caractère interdépartemental du bassin-versant de l'Authion.

2.1 Répartition territoriale

SUPERFICIE DU BASSIN VERSANT	
Région Pays De Loire	77,4%
Région Centre Val-de-Loire	22,6%

Cette clé a permis de scinder les taux de participation sur les actions transversales entre les deux Régions.

2.2 Répartition des irrigants

NOMBRE D'IRRIGANTS	
Région Pays De Loire	650
Région Centre Val-de-Loire	50

Cette clé a permis de dimensionner équitablement les besoins d'animation individuelle et collective sur le volet agricole.



Contrat Territorial Eau multithématique du bassin de l'Authion (2020-2025)



ACTIONS DÉTAILLÉES DU CONTRAT

Actions Transversales

Contrat AELB	Thématique	Compartment	Action CT	Maitre d'ouvrage pressenti	Co Maitrise d'ouvrage	Tiers	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021	Montant TTC 2022	Montant Total TTC 2020-2022	Taux Sub AELB	Taux Sub RPD	Taux Sub RCVL	Taux Sub CD 37	Taux Tiers	Taux MO
CTU	AT	Animation	Animations techniques 49	SMBAA		Agri	26 870,40 €	26 870,40 €	26 870,40 €	80 611,20 €	50%	30%			20%	0%
CTU	AT	Animation	Animation Groupes Agriculteurs 49	SMBAA		Agri	20 152,80 €	40 305,60 €	60 458,40 €	120 916,80 €	50%	30%			20%	0%
CTU	AT	Animation	Animations techniques 37	SMBAA		Agri	1 929,60 €	1 929,60 €	1 929,60 €	5 788,80 €	50%		0%	0%	20%	30%
CTU	AT	Animation	Animation Groupes Agriculteurs 37	SMBAA		Agri	1 447,20 €	2 894,40 €	4 341,60 €	8 683,20 €	50%		0%	0%	20%	30%
CTU	AT	Animation	Coordination, suivi et synthèse des actions agricoles 37	CA37			2 556,00 €	2 268,00 €	2 268,00 €	7 092,00 €	60%	0%	0%	0%		40%
CTU	AT	Animation	Animation Agricole du CT 37	CA37			2 653,20 €	1 447,20 €	1 447,20 €	5 547,60 €	60%		0%	0%		40%
CTU	AT	Animation	Animation Agricole du CT 49	CAPDL			36 946,80 €	20 152,80 €	20 152,80 €	77 252,40 €	60%	0%				40%
CTU	AT	Animation	Coordination, suivi et synthèse des actions agricoles 49	CAPDL			35 640,00 €	31 572,00 €	31 572,00 €	98 784,00 €	60%		0%	0%		40%
CTU	AT	Communication	Bulletin technique irrigation (Grandes cultures, semences PC, maraichage) 49	SMBAA	CAPDL		10 076,40 €	10 076,40 €	10 076,40 €	30 229,20 €	0%	42%				29%
CTU	AT	Communication	Maquette 3D virtuelle	SMBAA			- €	7 200,00 €	7 800,00 €	15 000,00 €	50%	23%	0%	0%		27%
CTU	AT	Communication	Bulletin technique irrigation (Grandes cultures, semences PC, maraichage) 37	SMBAA	CA37		723,60 €	723,60 €	723,60 €	2 170,80 €			0%	0%		50%
CTU	AT	Conseil individuel/coll	Visites écoute-conseil.	SMBAA			27 000,00 €	27 000,00 €	27 000,00 €	81 000,00 €	70%	9%	0%	0%		21%
CTU	AT	Indicateur de suivi	Plateforme de partage et de bancarisation des données des diagnostics	SMBAA			18 000,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	22 800,00 €	50%	28%	0%	0%		22%
CTU	AT	Matériel	Implantation d'échelles limnimétriques pour le suivi des cours d'eau du bassin et protocole de gestion 49	SMBAA			3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €	10 800,00 €	0%	80%				20%
CTU	AT	Pilotage (Animation générale)	Animation générale du Contrat Territorial - Volet Milieux Aquatiques	SMBAA			240 000,00 €	245 000,00 €	250 000,00 €	735 000,00 €	60,0%	0,0%	4,3%	0,0%		36%
CTU	AT	Pilotage (Animation générale)	Animation générale du Contrat Territorial - Volet Quantité / Qualité	SMBAA			55 000,00 €	56 000,00 €	57 000,00 €	168 000,00 €	60,0%	0,0%	0,0%	0,0%		40%
CTU	AT	Pilotage (Animation)	Soutien administratif	SMBAA			66 000,00 €	66 500,00 €	67 000,00 €	199 500,00 €	60,0%	0,0%	0,0%	0,0%		40%
CTU	AT	Recherche et développement	Essais / Expérimentations Vitrines multithématiques	SMBAA			14 400,00 €	14 400,00 €	14 400,00 €	43 200,00 €	50%	30%				20%
CTU	AT	Recherche et développement	LEG'EAU 2 - optimisation des pratiques d'irrigation en Légumes	CDDL			30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €	30%	50%				20%
CTU	AT	Recherche et développement	Essai structurant sur la gestion raisonnée de l'azote et de l'irrigation en production de betterave potagères	FNAMS			30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €	30%	50%				20%
HCTU	AT	Ouvrages	Équipements pour le suivi hydrologique des cours d'eau du bassin versant de l'Authion et mise en place de 2 stations hydrométriques	Entente			66 000,00 €	78 000,00 €	- €	144 000,00 €		50%				50%
SAGE	AT	Communication	Forum de présentation pour les nouveaux Élus du SMBAA	SMBAA			4 800,00 €	- €	- €	4 800,00 €	50%	23%	0%	0%		27%
SAGE	AT	Communication	Actions de communication	SMBAA			2 400,00 €	2 400,00 €	2 400,00 €	7 200,00 €	50%	23%	0%	0%		27%
SAGE	AT	Communication	Refonte du guide du riverain 2ème tranche	SMBAA			3 000,00 €	13 800,00 €	- €	16 800,00 €	0%	62%	0%	0%		38%
SAGE	AT	Communication	Développement et enrichissement du site Internet	SMBAA			- €	- €	6 000,00 €	6 000,00 €	50%	23%	0%	0%		27%
SAGE	AT	Indicateur de suivi	Création de piézomètres 49	SMBAA			12 000,00 €	6 000,00 €	- €	18 000,00 €	70%	10%				20%
SAGE	AT	Indicateur de suivi	Fiabilisation du suivi des nappes à l'aide de sondes piézométriques automatiques 49	SMBAA			6 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	15 000,00 €	70%	10%				20%
SAGE	AT	Indicateur de suivi	Acquisition du logiciel SYSMA	SMBAA			- €	2 880,00 €	2 880,00 €	5 760,00 €	50%	23%	7%	0%		20%
SAGE	AT	Pilotage (Animation générale)	Animation générale du SAGE	SMBAA			210 000,00 €	215 000,00 €	220 000,00 €	645 000,00 €	69,9%	14,9%	4,4%	0,0%		10,8%
Total							927 196,00 €	944 420,00 €	883 320,00 €	2 754 936,00 €						

Economies d'Eau

Contrat AELB	Thématique	Compartiment	Action CT	Maitre d'ouvrage pressenti	Co Maitrise d'ouvrage	Tiers	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021	Montant TTC 2022	Montant Total TTC 2020-2022	Taux Sub AELB	Taux Sub RPDL	Taux Sub RCVL	Taux Sub CD 37	Taux Tiers	Taux MO
CTU	ECO	Conseil individuel/coll	Diagnostics-conseil Economies d'eau en irrigation	SMBAA	Entente		64 800,00 €	64 800,00 €	64 800,00 €	194 400,00 €	49%	29%	0%	0%		11%
CTU	ECO	Conseil individuel/coll ectif	Gestion dynamique des systèmes de drainage	SMBAA			- €	16 280,00 €	15 000,00 €	31 280,00 €	30%					20%
CTU	ECO	Étude	Etudes diagnostiques de déconnexion des plans d'eau du réseau hydrographique sur le changeon, les loges et la	SMBAA			- €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €	50%	23%	0%	0%		27%
CTU	ECO	Recherche et développement	Convention R&D BRGM SAGE - Etude des drainances des aquifères sur l'UG9 (bassin des 3 Rus)	SMBAA		BRGM	86 400,00 €	- €	- €	86 400,00 €	0%	70%			20%	10%
HCTU	ECO	Communication	Action de communication à destination des citoyens pour favoriser les économies d'eau domestique	Ponts de cé			- €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €	50%	30%				20%
HCTU	ECO	Communication	Action de communication à destination des citoyens pour favoriser les économies d'eau domestique	CCTOVAL			- €	18 000,00 €	18 000,00 €	36 000,00 €	50%		0%	0%		50%
HCTU	ECO	Étude	Audit des réseaux d'irrigation sur l'ensemble du parc de Pignerolle dans une perspective d'économie d'eau	CUALM			4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	0%	50%				50%
HCTU	ECO	Étude	Etude prospective et stratégique pour la convergence vers l'équilibre entre les prélèvements et les volumes prélevables sur les UG9 et 2	Entente			120 000,00 €	72 000,00 €	- €	192 000,00 €	0%	50%				50%
HCTU	ECO	Étude	Etudes pour la réduction des consommations d'eau industrielle de France Champignon	F Champi			12 000,00 €	- €	- €	12 000,00 €	50%	0%				50%
HCTU	ECO	Étude	Étude de faisabilité pour la réutilisation des eaux traitées	CASVL			- €	- €	24 000,00 €	24 000,00 €	50%	30%				20%
HCTU	ECO	Étude	Analyse des usages de l'eau dans les équipements publics	CCTOVAL			- €	18 000,00 €	18 000,00 €	36 000,00 €	50%		0,0%	0%		50%
HCTU	ECO	Indicateur de suivi	Réseau de suivi de l'état hydrique des sols par sondes capacitatives - Paramétrage, mise en place, suivi	CRDA BV			32 400,00 €	14 400,00 €	14 400,00 €	61 200,00 €	0%	80%				20%
HCTU	ECO	Ouvrages	Travaux de modernisation des réseaux du parc de Pignerolle en techniques et économes en eau	CUALM			- €	245 000,00 €	- €	245 000,00 €	0%	50%				50%
HCTU	ECO	Ouvrages	Équipements pour la récupération des eaux pluviales pour limiter l'utilisation des eaux souterraines	F Champi			- €	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	40%	0%				60%
HCTU	ECO	Ouvrages	Équipements pour la gestion des eaux pluviales et réutilisation des eaux de bassins du futur centre aquatique de Longué Jumelles	CASVL			- €	- €	84 000,00 €	84 000,00 €	50%	30%				20%
SAGE	ECO	Étude	Actualisation de l'étude des Volumes Prélevables dont la révision du modèle maillé - Etude VP	SMBAA			132 000,00 €	144 000,00 €	- €	276 000,00 €	70%	8%	2,3%	0%		20%
SAGE	ECO	Étude	Etude prospective sur la gestion de l'eau du bassin de l'Authion face au changement climatique et la dépendance à la Loire	SMBAA	CAPDL		- €	60 000,00 €	- €	60 000,00 €	50%	23%	0,0%	0%		17%
SAGE	ECO	Recherche et développement	Convention R&D BRGM SAGE - Identification et cartographie des zones propices aux échanges nappes rivières et	SMBAA		BRGM	132 000,00 €	- €	- €	132 000,00 €	50%	23%	7,0%	0%	20%	0%
SAGE	ECO	Recherche et développement	Convention R&D BRGM SAGE - Définition d'un réseau piézométrique de référence et contribution à la mise en	SMBAA		BRGM	12 000,00 €	24 000,00 €	28 800,00 €	64 800,00 €	50%	23%	7,0%	0%	20%	0%
Total							595 600,00 €	700 480,00 €	567 000,00 €	1 863 080,00 €						

Milieux Aquatiques

Contrat AELB	Thématique	Compartment	Action CT	Maitre d'ouvrage pressenti	Co Maitrise d'ouvrage	Tiers	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021	Montant TTC 2022	Montant Total TTC 2020-2022	Taux Sub AELB	Taux Sub RPDL	Taux Sub RCVL	Taux Sub CD 37	Taux Tiers	Taux MO
CTU	MA	Communication	Interventions pédagogiques 37	SMBAA		FDP 37	3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €	10 800,00 €	50%		0%	30,0%	20%	0%
CTU	MA	Communication	Réalisation d'un panneau sur le bassin des Aulnaies	SMBAA			- €	- €	120,00 €	120,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Communication	Interventions pédagogiques sur la continuité écologique	SMBAA			4 200,00 €	- €	- €	4 200,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Communication	Création de pancartes de chantiers	SMBAA			360,00 €	360,00 €	- €	720,00 €	50%	23%	0%	0,0%		27%
CTU	MA	Communication	Exposition sur les EEE dans les mairies	SMBAA			- €	600,00 €	600,00 €	1 200,00 €	0%	39%	0%	6,9%		55%
CTU	MA	Continuité écologique	Restauration de la continuité transversale sur l'Authion et ses canaux	SMBAA			- €	- €	48 000,00 €	48 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Continuité écologique	Suppression des clapets B9 et B7 du Changeon (étude en interne)	SMBAA			- €	26 400,00 €	- €	26 400,00 €	70%		20%	0,0%		10%
CTU	MA	Étude	Etude diagnostique à la restauration du Changeon dans la traversée de Bourgueil + Restauration du lit du Changeon et du ruisseau de Vaux à Saint Nicolas de Bourgueil - 6,3 km	SMBAA			- €	- €	100 800,00 €	100 800,00 €	50%		0%	30,0%		20%
CTU	MA	Étude	Restauration du Lathan entre la retenue de Pincemaille et la Forterie + ZEC	SMBAA			- €	- €	48 000,00 €	48 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Étude	Levés topographiques pour la réalisation d'études de restauration écologique	SMBAA			30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	90 000,00 €	50%	23%	4,6%	2,3%		20%
CTU	MA	Étude	Volet Faune Flore 49	SMBAA			60 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	120 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Étude	Volet Faune Flore 37	SMBAA			18 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	30 000,00 €	50%			30%		20%
CTU	MA	Étude	Etude opérationnelle et autorisation environnementale Ruisseau des Loges	SMBAA			18 000,00 €	- €	- €	18 000,00 €	50%	0%				20%
CTU	MA	Étude	Restauration et création de zones humides sur le val d'Authion	SMBAA			- €	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Étude	Etude préalable à la restauration morphologique du ruisseau des Aulnaies + ruisseaux des Fontaines	SMBAA			54 000,00 €	- €	- €	54 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Étude	Etude préalable du clapet du moulin de Meslet sur le Brocard	SMBAA			24 000,00 €	- €	- €	24 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Étude	Dérivation du Lathan en amont d'Athée	SMBAA			9 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Indicateur de suivi	Mise en place de suivis biologiques Avant/Après travaux 49	SMBAA			26 400,00 €	17 760,00 €	22 080,00 €	66 240,00 €	50%	0%				50%
CTU	MA	Indicateur de suivi	Mise en place de suivis biologiques Avant/Après travaux 37	SMBAA			17 460,00 €	- €	- €	17 460,00 €	50%		0%	30,0%		20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du Lathan entre Chanteloup et Moulin Guet	SMBAA			- €	180 000,00 €	180 000,00 €	360 000,00 €	70%	30%				0%

Contrat AELB	Thématique	Compartment	Action CT	Maitre d'ouvrage pressenti	Co Maitrise d'ouvrage	Tiers	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021	Montant TTC 2022	Montant Total TTC 2020-2022	Taux Sub AELB	Taux Sub RPD	Taux Sub RCVL	Taux Sub CD 37	Taux Tiers	Taux MO
CTU	MA	Lit mineur	Restauration de la Boire des Roux 1ere phase	SMBAA			- €	- €	144 000,00 €	144 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration écologique des Aulnaies partie . Entre les ponts	SMBAA			- €	- €	120 000,00 €	120 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du lit du Changeon entre le moulin Foulon et le moulin Boutard (5,8 à 7,9km) et retablissement de la	SMBAA			- €	106 500,00 €	82 500,00 €	189 000,00 €	50%		20%	10,0%		20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du lit mineur du Lathan de Gourmois à Gué du Gré - 2km	SMBAA			- €	60 000,00 €	51 600,00 €	111 600,00 €	50%		20%	10,0%		20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du lit mineur du Lathan de l'aval du clapet de la Fortaiserie au bourg de Rillé -2,9km	SMBAA			- €	- €	48 000,00 €	48 000,00 €	50%		20%	10,0%		20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration écologique du Couasnon à Beaufort en Vallée	SMBAA			108 000,00 €	- €	- €	108 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du Couasnon à Chavaignes	SMBAA			- €	78 000,00 €	- €	78 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Altrée - Moulin de la Motte - Restauration du lit et remise dans son ancien lit (COU_2019_lmi_3)	SMBAA			- €	90 000,00 €	- €	90 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration de la Boudardière	SMBAA			154 500,00 €	- €	- €	154 500,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du lit de la Riverolle	SMBAA			21 600,00 €	- €	- €	21 600,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du Graboteau	SMBAA			- €	99 600,00 €	- €	99 600,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Travaux de reconnection du bras d'Athée	SMBAA			- €	18 000,00 €	- €	18 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	MA	Lit mineur	Restauration du lit du Changeon entre le moulin Bertrand et la D35 -1km	SMBAA			- €	54 000,00 €	- €	54 000,00 €	50%		20%	10,0%		20%
CTU	MA	Ripisylve	Restauration de la ripisylve 49	SMBAA			- €	36 000,00 €	36 000,00 €	72 000,00 €	30%	18%				52%
CTU	MA	Ripisylve	Restauration de la ripisylve 37	SMBAA			- €	12 000,00 €	12 000,00 €	24 000,00 €	30%		0%	30,0%		40%
CTU	MA	Zones humides	Restauration du Ruisseau des Loges	SMBAA			- €	66 000,00 €	- €	66 000,00 €	50%	0%				20%
CTU	MA	Zones humides	Reconversion d'une peupleraie sur ZH en boisement alluvial au niveau du moulin Godin - Couasnon	SMBAA			24 000,00 €	- €	- €	24 000,00 €	50%	30%				20%
SAGE	MA	Communication	Réalisation d'une vidéo sur les travaux de continuité du plan d'eau des Auberts	SMBAA			3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €	10 800,00 €	50%	30%				20%
SAGE	MA	Communication	Interventions pédagogiques 49	SMBAA			6 000,00 €	2 400,00 €	4 800,00 €	13 200,00 €	50%	30%				20%
Total							582 720,00 €	938 820,00 €	971 700,00 €	2 493 240,00 €						

Pollutions / trame verte et bleue

Contrat AELB	Thématique	Compartiment	Action CT	Maitre d'ouvrage pressenti	Co Maitrise d'ouvrage	Tiers	Montant TTC 2020	Montant TTC 2021	Montant TTC 2022	Montant Total TTC 2020-2022	Taux Sub AELB	Taux Sub RPDL	Taux Sub RCVL	Taux Sub CD 37	Taux Tiers	Taux MO
CTU	POL	Conseil individuel/coll	Diagnostics-conseil d'exploitation	SMBAA	Entente		43 200,00 €	64 800,00 €	64 800,00 €	172 800,00 €	49%	29%	0%	0%		11%
CTU	POL	Conseil individuel/coll	Diagnostics Conversion AB	SMBAA		Agri	24 300,00 €	24 300,00 €	24 300,00 €	72 900,00 €	0%	80,0%			20%	0%
CTU	POL	Conseil individuel/coll	Diagnostics Conversion AB 37	SMBAA		Agri	8 100,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €	24 300,00 €	70%		0,0%	0%	20%	10%
CTU	POL	Conseil individuel/coll	Entretien individuel sensibilisation/opportunité conversion AB	SMBAA			7 200,00 €	7 200,00 €	7 200,00 €	21 600,00 €	50%	28%	0,0%	0%		22%
CTU	POL	Conseil individuel/coll	Suivis agronomiques individuels (+ OAD)	SMBAA		Agri	- €	21 600,00 €	32 400,00 €	54 000,00 €	50%	28,0%	0,0%	0%	20%	2%
CTU	POL	Indicateur de suivi	Suivi de la qualité des eaux superficielles du bassin versant de l'Authion	CD 49			12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	36 000,00 €	25%	55%				20%
CTU	POL	Indicateur de suivi	Suivi Qualité de l'Eau	Entente			43 329,60 €	43 329,60 €	43 329,60 €	129 988,80 €	50%	26,3%	0,0%	4%		20%
CTU	TVB	Étude	Etude de modélisation hydraulique du fonctionnement hydrologique du ruisseau du lapin en lien avec la nappe des schistes ardoisiers préalable à sa restauration hydromorphologique	CUALM			- €	72 000,00 €	- €	72 000,00 €	50%	30%				20%
CTU	TVB	Étude	Plan de gestion d'un réseau de tourbières 49	SMBAA			13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €	39 600,00 €	50%	30%				20%
CTU	TVB	Étude	Étude de faisabilité technico environnementale	SMBAA		CCBV	- €	12 000,00 €	- €	12 000,00 €	0%	80%			20%	0%
CTU	TVB	Étude	Étude stratégique de hiérarchisation des ouvrages hors têtes de bassin versant	SMBAA	Entente		- €	120 000,00 €	- €	120 000,00 €	50%	20%	0%	11%		12%
CTU	TVB	Étude	Étude de faisabilité technico environnementale d'intégration de zones tampons en sortie de step sur les	SMBAA		CASVL	- €	36 000,00 €	- €	36 000,00 €	0%	80%			20%	0%
CTU	TVB	Ripisylve	Programme arbre dans le paysage de Touraine (APRT)	SMBAA		Agri	- €	14 400,00 €	14 400,00 €	28 800,00 €	50%		0%	30%	20%	0%
CTU	TVB	Zones humides	Restauration de zones humides en boisement alluvial	SMBAA	Tessier		54 000,00 €	- €	- €	54 000,00 €	50%	30%				0%
CTU	TVB	Zones humides	Restauration d'un réseau de tourbières 49	CEN			22 800,00 €	22 800,00 €	22 800,00 €	68 400,00 €	50%	50%				0%
CTU	TVB	Zones humides	Restauration de la Boire Girard	Ménitré			19 200,00 €	- €	- €	19 200,00 €	50%	30%				20%
SAGE	TVB	Étude	Etude préalable pour l'aménagement des réseaux	SMBAA			- €	144 000,00 €	72 000,00 €	216 000,00 €	50%	23%	0,0%	0%		27%
Total							247 329,60 €	615 729,60 €	314 529,60 €	1 177 588,80 €						